



Délibération du conseil des études et de la vie étudiante de l'Université Paris-Panthéon-Assas

Séance du lundi 28 avril 2025

Objet : Approbation de l'offre de formation 2025.

LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2021-1831 du 24 décembre 2021 portant création de l'Université Paris-Panthéon-Assas et approbation de ses statuts ;

Approuve l'offre de formation 2025 telle qu'elle figure en annexe.

Membres présents et représentés : 26

Vote : unanimité des suffrages exprimés pour toutes les modifications à l'exception des modalités de transfert approuvées à la majorité des voix (une voix contre).

Paris, le 20 MAI 2025

Le Président

Stéphane BRACONNIER

Affiché le : 20 MAI 2025

Transmis au recteur, chancelier des universités, le : 20 MAI 2025

Conseil des études et de la vie étudiante du 28 avril 2025

OFFRE DE FORMATION 2025

- P. 2 Licence numérique Droit : dispositions relatives au redoublement et à la reprise d'études
- P. 4 Licence numérique Information-communication : dispositions relatives au redoublement et à la reprise d'études
- P. 6 Master Droit international : changement de semestre pour un cours de la 1^{ère} année de master
- P. 8 Master Droit privé parcours Droit des personnes et des familles : modification du règlement des examens de la 2^e année
- P. 12 Master Relations internationales : création de filières en formation continue dans les parcours Politique internationale et Études stratégiques ; corrections de coquilles dans le parcours avec l'École de guerre
- P. 27 Master Droit des affaires parcours Juriste franco-allemand : réaménagement du cursus et conditions d'accueil d'étudiants issus de la licence préparée avec l'université de la Sarre
- P. 31 Master Droit : réaménagement des parcours internationaux de 1^{ère} et de 2^e année
- P. 58 Dispositions applicables aux étudiants allemands du programme BerMuPa recrutés par l'université Humboldt berlin et Ludwig-Maximilian de Munich (1^{ère} année de master)
- P. 60 Bachelor Relations internationales/International Affairs : réduction du volume horaire en raison de la suppression des TD dans la matière « Histoire des relations internationales ». Le nombre d'étudiants par TD est fixé à 20
- P. 62 Règlementation sur les réorientations internes entre la 1^{ère} et la 2^e année de licence (dite « passerelles ») : adaptation aux nouvelles maquettes
- P. 64 Harmonisation des modalités d'examens de TD de langues obligatoires de L1 et M1 (toutes les mentions de licence, y compris les doubles licences, et de master)
- P. 65 Conditions transferts L2 et L3 : évolution des critères

LICENCE DROIT PARCOURS NUMÉRIQUE

Dispositions relatives au redoublement et à la reprise d'études

Règles spécifiques pour la licence de droit parcours numérique

Les études se déroulent principalement en ligne sur la plateforme pédagogique « Agorassas ». Des réunions à l'université peuvent être proposées au début de l'année universitaire ou avant les partiels.

Toutes les activités d'enseignement ont lieu via la plateforme pédagogique « Agorassas ».

Le parcours numérique de la licence de droit est particulièrement adapté pour les étudiants souhaitant cumuler leurs études de droit avec une activité professionnelle, la poursuite d'autres études ou la charge d'enfants en bas âge. Ce parcours s'adresse également aux étudiants en situation de handicap ou de maladie invalidante, aux étudiants sportifs de haut niveau, etc.

L'étudiant inscrit en licence numérique en droit suit l'ensemble de son parcours (première, deuxième, troisième années) à distance. En cours de licence, aucun transfert du parcours numérique au parcours classique de l'Université Paris-Panthéon-Assas n'est possible.

Le transfert du parcours classique au parcours numérique est accordé à la demande de l'étudiant. Ce transfert est définitif.

Les étudiants transférés du parcours classique au parcours numérique conservent les matières, les unités et les semestres précédemment validés en parcours classique. Les matières conservées ne peuvent être que celles figurant également dans la licence parcours numérique.

La dispense d'assiduité en parcours numérique de la licence de droit ne peut être accordée que sur dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'université. Elle ne vaut que pour les travaux dirigés. Pour bénéficier de cette dispense d'assiduité aux travaux dirigés, l'étudiant doit compléter la demande téléchargeable sur le site internet avant le 31 octobre de l'année en cours et fournir les justificatifs correspondant à sa situation.

Unité Complémentaire Facultative

Le parcours International, l'option sport, et le Parcours Professionnalisant, ne sont pas proposés en licence de droit parcours numérique.

Les points bonus ne peuvent être obtenus qu'avec l'Engagement étudiant et la certification PIX.

Examens

Les sessions d'examens se déroulent à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

L'Université peut organiser les épreuves à l'étranger dans les locaux relevant des autorités françaises pour les étudiants séjournant à l'étranger au moment des épreuves.

Cette organisation des examens délocalisés peut se faire à la demande de l'étudiant par écrit lors de la communication officielle des dates par l'administration et dans les délais indiqués par cette dernière. Cette organisation est soumise à la condition de faisabilité : l'organisme d'accueil peut

notamment refuser l'organisation des épreuves en raison des jours fériés dans le pays concerné, d'indisponibilité des locaux ou autre.

Les frais d'organisation des examens à l'étranger sont déterminés par l'Organisme d'accueil. Ils sont couverts par l'(les) étudiant(s) concerné(s) directement selon les modalités fixées par l'Organisme d'accueil.

Redoublement et interruption des études.

Deux redoublements sont autorisés par année de licence en droit, parcours numérique. Un redoublement supplémentaire peut être autorisé, exceptionnellement par le Président de l'université sur demande motivée.

En cas d'interruption des études, une reprise d'étude peut être autorisée par le président de l'Université sur demande motivée.

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION PARCOURS NUMÉRIQUE

Dispositions relatives au redoublement et à la reprise d'études

Règles spécifiques pour la licence information-communication parcours numérique

Les études se déroulent principalement en ligne sur la plateforme pédagogique « Agorassas ». Toutes les activités d'enseignement ont lieu via cette plateforme ou bien un outil externe mais proposé sur la plateforme pédagogique « Agorassas ».

Le parcours numérique de la licence information-communication est dédié et adapté aux étudiants empêchés d'entreprendre les études en présentiel : étudiants en activité professionnelle, étudiants d'autres disciplines, étudiants parents d'enfants en bas âge à charge, étudiants en situation de handicap ou de maladie invalidante, étudiants sportifs de haut niveau, etc.

L'étudiant inscrit en licence numérique suit l'ensemble de son parcours (première, deuxième, troisième années) en format numérique. Le transfert du parcours numérique en parcours classique de l'Université Paris-Panthéon-Assas n'est pas possible.

Le transfert du parcours classique en numérique est accordé à la demande des étudiants. Le retour en parcours classique ne sera pas autorisé.

Les étudiants transférés du parcours classique au numérique conservent les matières, les unités et les semestres validés en parcours classique.

La dispense d'assiduité en parcours numérique de la licence d'information-communication ne peut être accordée que sur la dérogation exceptionnelle accordée par le Président de l'université. Pour bénéficier de cette dispense d'assiduité aux TD, l'étudiant doit compléter la demande téléchargeable sur le site internet avant le 31 octobre de l'année en cours et fournir les justificatifs correspondant à sa situation.

Examens entièrement à distance

Les sessions d'examens se déroulent entièrement à distance, en mode synchrone, ce qui induit pour chaque étudiant d'anticiper sur les éventuels décalages horaires que sa convocation pourrait engendrer. Aucun aménagement particulier ne sera possible car les épreuves doivent se dérouler en même temps pour tous.

Afin d'éviter les fraudes aux examens, les épreuves seront organisées sous le contrôle d'un logiciel permettant de surveiller à distance l'usage de l'ordinateur où s'élabore les copies. Ces épreuves pourront se faire en mode off line afin d'éviter les risques de rupture d'épreuve liée à un incident de connexion. La participation aux examens est donc conditionnée à l'accord préalable de chaque étudiant à la charte d'usage du logiciel de contrôle susvisé qui sera proposée à signature en début d'année universitaire pour toutes les sessions. Aucune organisation alternative d'examen ne pourra être proposée aux personnes refusant de composer par l'intermédiaire de ce dispositif de contrôle.

Redoublement et interruption des études.

Deux redoublements sont autorisés par année de licence en information-communication, parcours numérique. Un redoublement supplémentaire peut être autorisé, exceptionnellement par le Président de l'université sur demande motivée.

En cas d'interruption des études, une reprise d'étude peut être autorisée par le président de l'Université sur demande motivée.

MASTER DROIT INTERNATIONAL

Changement de semestre pour un cours de la 1^{ère} année de master

1^{ÈRE} ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Droit international public 2
- Droit international économique

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix :

- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit pénal international et européen
- Droit international pénal
- Droit maritime
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- ~~Problèmes actuels de droit international public (cours des professeurs invités de l'IHEI)~~
- Actualité du droit international privé *ou* histoire du droit international public

Chaque matière se compose de 36h de CM, à l'exception de la matière « Actualité du droit international privé » qui se compose de 18h de CM et la matière « histoire du droit international public » qui se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières au choix :

- Droit international humanitaire
- Droit du contentieux international
- Droit du commerce international

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire (non choisie en UEF) :

- Droit international humanitaire
- Droit du contentieux international
- Droit du commerce international

3 matières au choix :

- Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common Law)
- Droit des relations extérieures de l'UE
- Droit de l'environnement
- Politique de l'Union européenne et marché intérieur
- Droit constitutionnel comparé
- Droit des étrangers
- **Problèmes actuels de droit international public (cours des professeurs invités de l'IHEI)**

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

L'étudiant peut effectuer une partie de son année « hors les murs » sous forme de stage (administration publique, entreprise, cabinets d'avocat), de module d'enseignements dans une autre discipline universitaire ou de séjour dans une université étrangère.

MASTER DROIT PARCOURS DROIT DES PERSONNES ET DES FAMILLES

Modification du règlement des examens de la 2^e année

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

SEMESTRE 1

2 enseignements méthodologiques obligatoires :

- Droit des personnes : 24 h
- Droit du couple et de la parenté : 36h

8 matières obligatoires :

- Droit des majeurs vulnérables : 18h CM
- Droit civil de l'enfance : 18h CM
- Droit de la bioéthique : 18h CM
- Accords et procédures en matière personnelle et familiale : 18h CM
- Protection du logement et prestations pécuniaires familiales : 18h CM
- Droit civil de la protection contre les violences intrafamiliales : 10h CM
- Droit pénal des personnes et des familles : 18h CM
- Droit fiscal des familles et des majeurs protégés : 12h CM

SEMESTRE 2

3 enseignements méthodologiques obligatoires :

- Accords et procédures en matière personnelle et familiale : 18 h
- Droit international privé des personnes et des familles : 24h
- Droit des majeurs vulnérables : 12 h

Stage de 2 mois

Le rapport de stage prendra la forme d'une réflexion sur une question juridique rencontrée à l'occasion du stage.

Règles spécifiques

Il est organisé une seule session d'épreuves terminales.

~~1) Matières enseignées exclusivement au 1^{er} semestre~~

~~• Matières donnant lieu à des enseignements méthodologiques (sur 100 points) :~~

~~Les enseignements méthodologiques portant sur le droit des personnes et sur le droit du couple et de la parenté feront l'objet d'une évaluation globale, dans les conditions suivantes :~~

~~— Contrôle continu : note sur 20 points (coefficient 5/3)~~

— 1 examen écrit de 5h : note sur 20 points (coefficient 5/3)

— 1 exposé-discussion : note sur 20 points (coefficient 5/3)

• **Matières donnant lieu à des cours magistraux (sur 90 points) :**

(Droit civil de l'enfance, droit de la bioéthique, protection du logement et prestations pécuniaires familiales, droit civil de la protection contre les violences intrafamiliales, droit pénal des personnes et des familles, droit fiscal des familles et des majeurs protégés)

1 oral ou 1 écrit, au choix de l'enseignant. Note sur 20 points dans chacune des 6 matières (coefficient 3/4).

2) Matières enseignées exclusivement au 2nd semestre

Droit international privé des personnes et des familles (sur 40 points) :

— Contrôle continu : note sur 20 points (coefficient 2/3)

— 1 écrit : note sur 20 points (coefficient 4/3)

3) Matières enseignées à la fois au 1^{er} et au 2nd semestres

• **Accords et procédures en matière personnelle et familiale (sur 40 points) :**

— Contrôle continu : note sur 20 points (coefficient 2/3)

— 1 écrit ou 1 exposé-discussion : note sur 20 points (coefficient 4/3)

• **Droit des majeurs vulnérables (sur 30 points) :**

— Contrôle continu : note sur 20 points (coefficient 1/2)

— 1 écrit ou 1 oral : note sur 20 points (coefficient 1)

4) Rapport de stage et soutenance (sur 100 points)

Rapport de stage et sa soutenance : note sur 20 (coefficient 5).

5) Admission et mentions

L'étudiant peut être admis s'il obtient au moins 200 points sur 400.

Le diplôme est délivré avec la mention :

— Passable, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 mais inférieure à 13 sur 20 ;

— Assez bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 13 sur 20 mais inférieure à 15 sur 20 ;

— Bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 15 sur 20 mais inférieure à 17 sur 20.

I/ Examens et contrôle continu

I.1 – Matières enseignées exclusivement au 1^{er} semestre

I.1.a – Matières donnant lieu à des enseignements méthodologiques (sur 100 points) :

- Contrôle continu : note sur 20 points

- 1 examen écrit de 5h : note sur 20 points

- 1 exposé-discussion : note sur 20 points

- La somme des trois notes précédentes sera multipliée par le coefficient 5/3

I.1.b – Matières donnant lieu à des cours magistraux (sur 90 points) :

(Droit civil de l'enfance, droit de la bioéthique, protection du logement et prestations pécuniaires familiales, droit civil de la protection contre les violences intrafamiliales, droit pénal des personnes et des familles, droit fiscal des familles et des majeurs protégés)

1 oral ou 1 écrit, au choix de l'enseignant. Note sur 10 points dans chacune des 6 matières. La somme de ces 6 notes sera multipliée par le coefficient 1,5.

I.2 – Matières enseignées exclusivement au 2nd semestre (sur 40 points) :

Droit international privé des personnes et des familles :

- Contrôle continu : note sur 10 points
- 1 écrit : note sur 20 points
- La somme des deux notes précédentes sera multipliée par le coefficient 4/3

I.3 – Matières enseignées à la fois au 1^{er} et au 2nd semestres (sur 70 points)

Accords et procédures en matière personnelle et familiale (sur 40 points) :

- Contrôle continu : note sur 10 points
- 1 écrit ou 1 exposé-discussion : note sur 20 points
- La somme des deux notes précédentes sera multipliée par le coefficient 4/3

Droit des majeurs vulnérables (sur 30 points) :

- Contrôle continu : note sur 10 points
- 1 écrit ou 1 oral : note sur 20 points

I.4 – Stage ou mémoire

I.4.a Stage, rapport de stage et soutenance (sur 100 points)

Les étudiants doivent en principe accomplir un stage d'une durée minimale de deux mois. Ils sont alors tenus de rédiger un rapport, qui prend la forme d'une réflexion sur une question juridique rencontrée à l'occasion du stage. Ce rapport donne lieu à une soutenance devant un jury composé d'au moins deux enseignants.

I.4.b Dispense de stage et mémoire (sur 100 points)

Avec l'autorisation des directeurs du master, les étudiants peuvent être dispensés de stage pour rédiger un mémoire de recherche. Celui-ci est soutenu devant un jury composé d'au moins deux enseignants.

II/ Admission et mentions

L'étudiant peut être admis s'il obtient au moins 200 points sur 400.

Le diplôme est délivré avec la mention :

- Passable, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 mais inférieure à 13 sur 20 ;
- Assez bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 13 sur 20 mais inférieure à 15 sur 20 ;
- Bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 15 sur 20 mais inférieure à 17 sur 20 ;
- Très bien, s'il est obtenu avec une note moyenne au moins égale à 17 sur 20.

III/ Absence de 2nde session

Il est organisé une seule session d'examens.

IV/ Redoublement

Le redoublement n'est pas de droit ; il peut être autorisé par le jury lorsque des circonstances le justifient.

En cas de redoublement, l'étudiant conserve les notes dans lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10, sauf s'il décide d'y renoncer lors de sa réinscription.

V/ Aménagement des études

Pour des raisons médicales et sur la base d'un avis émis par le médecin du service de santé étudiante, le président de l'université peut autoriser un étudiant à accomplir la 2^{ème} année de master en deux ans. La même possibilité est offerte aux étudiants inscrits sur une des listes nationales des sportifs de haut niveau.

La répartition des enseignements entre les deux années est alors déterminée par les enseignants responsables du master.

MASTER RELATIONS INTERNATIONALES

Création de filières en formation continue dans les parcours Politique internationale et Études stratégiques ; corrections de coquilles dans le parcours avec l'École de guerre

Parcours Politique internationale

1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 1

4 matières obligatoires :

- Politique internationale (Panthéon-Assas)
- Droit international public (Panthéon-Assas)
- Histoire des relations internationales 1 (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Économie appliquée aux relations internationales (Panthéon-Assas)

Chaque matière se compose de 24h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

1 séminaire obligatoire de méthode :

- Les classiques des relations internationales (Panthéon-Assas)

Le séminaire se compose de 24h de CM.

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

2 séminaires au choix :

- Paix et sécurité internationale (Panthéon-Assas)
- La Chine dans les relations internationales (Panthéon-Assas)
- Politique étrangère de la France (Panthéon-Assas)
- Politiques du risque (Panthéon-Assas)
- La France et sa défense à l'époque contemporaine* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Histoire de l'islam moderne et contemporain* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- L'Allemagne dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Asie contemporaine* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- La Russie dans les relations internationales* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Histoire des coopérations européennes* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

** Les séminaires annuels, proposés par Sorbonne Université, doivent être choisis au 1^{er} et 2^e semestre. Ils sont validés par un examen final au 1^{er} et au 2^e semestre (les TD ne sont pas suivis).*

2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais (Panthéon-Assas)
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par Sorbonne Université, Faculté des Lettres ou bien le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

La LV1 est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

La LV2 n'est pas évalué au premier semestre.

SEMESTRE 2

4 enseignements obligatoires :

- Droit international public approfondi (Panthéon-Assas)
- Histoire des relations internationales 2 (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Environnement dans les relations internationales (Panthéon-Assas)
- Histoire de la pensée internationale (Panthéon-Assas)

Chaque matière se compose de 24h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

3 séminaires optionnels au choix :

- L'Afrique dans les relations internationales (Panthéon-Assas)
- Espaces internationaux (Panthéon-Assas)
- Les acteurs privés dans les relations internationales – *en anglais* (Panthéon-Assas)
- Histoire de l'islam moderne et contemporain* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- La France et sa défense à l'époque contemporaine* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- La Russie dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Libertés fondamentales et relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (Panthéon-Assas)
- Histoire des coopérations européennes* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Asie contemporaine* (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)

Chaque séminaire se compose de 24h de CM.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

** Les séminaires annuels sont proposés par Sorbonne Université. S'ils sont choisis par les étudiants de Panthéon-Assas, ils doivent être suivis au 1^{er} et 2^e semestre. Ils sont validés par un examen final au 1^{er} et au 2^e semestre (les TD ne sont pas suivis).*

2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais (Panthéon-Assas)
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par Sorbonne Université, Faculté des Lettres ou bien le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

La LV1 est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

La LV2 est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

1 Grand oral de 20mn (avec 1h de préparation) portant sur un texte noté sur 20 (coefficient 4).

Règles spécifiques

Co-porté Sorbonne Université, Faculté des Lettres, le master entend offrir une formation complète, exigeante, capable de répondre aux attentes de la recherche et des professionnels

Le contrôle des connaissances organisés par Sorbonne Université, peut être différent de celui énoncé ci-dessous, il est notifié aux étudiants lors du premier cours.

Liste des matières mutualisées :

- Politique internationale (mutualisé avec les trois parcours de la mention)
- Politique étrangère de la France (mutualisé avec les M1 Science politique et Politiques publiques)
- Politiques du risque (mutualisé avec les M1 Science politique et politiques publiques)
- Guerre et paix : introduction aux études stratégiques (mutualisé avec les masters Science politique, Droits de l'homme et justice internationale, Sécurité et défense)

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 3

2 cours obligatoires :

- Crises et conflits internationaux (Panthéon-Assas)
- Régulations économiques et financières internationales (Panthéon-Assas)

Chaque matière se compose de 24h de CM.

Les CM sont évalués par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 4).

2 séminaires de mise en situation :

- Crises et conflits internationaux : cas pratiques
- Crises économiques et financières : cas pratiques

Chaque séminaire se compose de 24h de CM.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

1 exercice pratique obligatoire (30h CM) :

- Simulation de négociation internationale

L'exercice est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

1 Séminaire d'insertion professionnelle obligatoire (24h) : rencontres avec des professionnels des relations internationales.

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

3 séminaires optionnels à choisir parmi les suivants :

- Théories des relations internationales (Panthéon-Assas)
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines
- Politique étrangère des États-Unis – *en anglais* (Panthéon-Assas)
- Système des Nations Unies et gouvernance globale – *en anglais* (Panthéon-Assas)
- Criminalité organisée
- Communication de crise (Panthéon-Assas)
- Politique globale du changement climatique
- Pourquoi la dissuasion (mutualisé avec l'ENS)
- Renseignement dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Les États-Unis dans la politique internationale et nationale (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Sécurité intérieure et forces de police (SU)
- Technologies, sciences et diplomatie scientifique (SU)

Chaque séminaire se compose de 24h de CM.

Chaque séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais (Panthéon-Assas)
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par Sorbonne Université, Faculté des Lettres ou bien le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

SEMESTRE 4

L'étudiant, à son inscription, choisit l'une des deux options suivantes :

- **Option professionnelle** : stage professionnel.

Le stage, d'une durée minimum de trois mois, ne peut commencer avant le 1^{er} février de l'année d'études. À l'issue de celui-ci, un rapport de stage est rendu et évalué. Il fait l'objet d'une soutenance au moins de juin ou début juillet.

Le rapport de stage assorti d'une soutenance est noté sur 20 (coefficient 6).

- **Option recherche** : rédaction d'un mémoire de recherche.

Celui-ci doit être fondé sur des sources de première main avec une bibliographie originale (150 000 signes sans compter la bibliographie, la présentation et les annexes).

Il fait l'objet d'une soutenance.

Le mémoire assorti d'une soutenance est noté sur 20 (coefficient 6).

4 cours obligatoires de 24h sont également ajoutés au second semestre :

- Séminaire de méthodologie de la recherche
- Renseignement dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)
- Grands enjeux stratégiques (Panthéon-Assas)
- Philosophie des relations internationales

Chaque cours se compose de 24h de CM.

Chaque cours est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

1 grand oral de 20mn (avec 1h de préparation) portant sur un texte noté sur 20 (coefficient 4).

Règles spécifiques

Le contrôle des connaissances organisés par Sorbonne Université, peut être différent de celui énoncé ci-dessous, il est notifié aux étudiants lors du premier cours.

Les étudiants de l'option recherche peuvent bénéficier d'un séjour dans une université partenaire au second semestre.

Liste de matières mutualisée :

- Théories des relations internationales (mutualisé avec le master de science politique)
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines (mutualisé avec le parcours DDI)
- Communication de crise (commun au M2 Médias et mondialisation et au M2 Études politiques)

- Criminalité organisée (mutualisé avec le master JPI)
- Grands enjeux stratégiques (mutualisé avec le M2 Sécurité et défense)

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

Module spécifique à la convention avec l'École de guerre

SEMESTRE 3

Tronc commun :

3 enseignements de 24 heures à choisir parmi les cours et séminaires (soit 72h) :

- Crises et conflits internationaux (Panthéon-Assas)
- Régulations économiques et financières internationales (Panthéon-Assas)
- ~~Crises et conflits internationaux : cas pratiques (Panthéon-Assas)~~
- ~~Crises économiques et financières : cas pratiques (Panthéon-Assas)~~
- Théories des relations internationales (Panthéon-Assas)
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines
- Politique étrangère des États-Unis – *en anglais* (Panthéon-Assas)
- Système des Nations Unies et gouvernance globale – en anglais (Panthéon-Assas)
- Criminalité organisée
- ~~Communication de crise (Panthéon-Assas)~~
- Politique globale du changement climatique
- ~~Pourquoi la dissuasion (mutualisé avec l'ENS)~~
- ~~Renseignement dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)~~
- ~~Les Etats-Unis dans la politique internationale et nationale (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)~~
- ~~Sécurité intérieure et forces de police (SU)~~
- ~~Technologies, sciences et diplomatie scientifique (SU)~~

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

SEMESTRE 4

Module spécifique ÉCOLE de guerre :

2 enseignements de 24 heures soit 48 h

- ~~Le séminaire de méthodologie de la recherche~~
- ~~1 cours de l'option recherche au choix :~~
 - Séminaire de méthodologie de la recherche
 - Grands enjeux stratégiques (Panthéon-Assas) **ou** Philosophie des relations internationales (Panthéon-Assas)

Le module est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 4).

Module : 4 enseignements de 36h sur l'année dispensés par l'ÉCOLE de guerre (au choix de l'ÉCOLE de guerre) soit 144h.

Chaque matière fait l'objet d'un contrôle des connaissances approprié.

Le module est noté sur 20 (coefficient 10).

Mémoire suivi par un professeur du Master (100 pages environ) (15h).

Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 10).

Règles spécifiques

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

Module spécifique à la convention avec la DGA

SEMESTRE 3

3 enseignements de 24 heures à choisir parmi les cours et séminaires du 1^{er} semestre (soit 72h) :

- Crises et conflits internationaux (Panthéon-Assas)
- Régulations économiques et financières internationales (Panthéon-Assas)
- Crises et conflits internationaux – cas pratiques (Panthéon-Assas)
- Crises économiques et financières – cas pratiques (Panthéon-Assas)
- Théories des relations internationales (Panthéon-Assas)
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines
- Politique étrangère des États-Unis – *en anglais* (Panthéon-Assas)
- Système des Nations Unies et gouvernance globale – en anglais (Panthéon-Assas)
- Criminalité organisée
- Communication de crise (Panthéon-Assas)
- Politique globale du changement climatique
- ~~- Pourquoi la dissuasion (mutualisé avec l'ENS)~~
- ~~- Renseignement dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)~~
- ~~- Les États-Unis dans la politique internationale et nationale (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)~~
- ~~- Sécurité intérieure et forces de police (SU)~~
- ~~- Technologies, sciences et diplomatie scientifique (SU)~~

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

SEMESTRE 4

2 enseignements de 24 heures soit 48 h

- Le séminaire de méthodologie de la recherche
- 1 cours de l'option recherche au choix :
 - ~~○ Séminaire de méthodologie de la recherche~~
 - ~~○ Renseignement dans les relations internationales (Sorbonne Université, Faculté des Lettres)~~
 - Grands enjeux stratégiques (Panthéon-Assas) **ou** Philosophie des relations internationales

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

1 mémoire de recherche fondé sur des sources de première main avec une bibliographie originale (150 000 signes sans compter la bibliographie, la présentation et les annexes).

La soutenance de mémoire de recherche est notée sur 20 (coefficient 6).

Règles spécifiques

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

Module formation continue

SEMESTRE 3

3 enseignements de 24h à choisir parmi les cours et séminaires suivants (soit 72h) :

- Crises et conflits internationaux (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Régulations économiques et financières internationales (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Crises et conflits internationaux : cas pratiques (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Crises économiques et financières : cas pratiques (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Théories des relations internationales (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines (*en anglais*)
- Politique étrangère des États-Unis – *en anglais* (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Système des Nations Unies et gouvernance globale – *en anglais* (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Politique globale du changement climatique (mutualisé avec le M2 Politique internationale)

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

SEMESTRE 4

2 enseignements de 24h (soit 48h)

- Séminaire de méthodologie de la recherche (groupe formation continue)
- Grands enjeux stratégiques (mutualisé avec le M2 Politique internationale) **ou** Philosophie des relations internationales (mutualisé avec le M2 Politique internationale)

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

Mémoire suivi par un professeur du Master (100 pages environ) (15h). Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

Module formation continue en anglais

SEMESTRE 3

3 enseignements de 24h (soit 72h)

- Politique étrangère des États-Unis [mutualisé avec le M2 Politique internationale]
- Système des Nations Unies et gouvernance globale [mutualisé avec le M2 Politique internationale]
- New technologies and contemporary conflicts [mutualisé avec le M2 Ppolitique internationale]

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

SEMESTRE 4

2 enseignements de 24 heures (soit 48h)

- Séminaire de méthodologie en anglais (24h)
- Grands enjeux stratégiques [mutualisé avec les M2 Politique internationale et études stratégiques] **ou** Les acteurs privés dans les relations internationales [mutualisé avec les M1 politique internationale et études stratégiques]

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

Mémoire suivi par un professeur du Master (100 pages environ) (15h). Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).

Parcours Etudes stratégiques

1ÈRE ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 1

Tronc commun : 4 cours obligatoires de 24h.

- Politique internationale, commun aux trois parcours de la mention RI (+TD 15h)
- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 1 (CM : 24h en groupe de 25 étudiants) mutualisé avec le master Sécurité/Défense
- Renseignement et sécurité (création)
- La France et sa défense, mutualisé avec le parcours DDI

3 Matières optionnelles à choisir parmi les suivantes (3 cours de 24h)

- Droit du renseignement
- Défense européenne
- Economie de défense
- Politiques du risque
- Paix et sécurité internationale
- La Chine dans les relations internationales

2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

SEMESTRE 2

Tronc commun. 3 cours obligatoires

- Guerre et paix : introduction à la sécurité internationale (36h)
- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 2 (CM : 24h en groupe de 25 étudiants)
- Introduction aux études stratégiques (CM 24h)

3 cours de 24h à choisir parmi les suivants :

- L'Afrique dans les relations internationales
- Espaces internationaux
- Les acteurs privés dans les relations internationales – *en anglais*
- Histoire de l'industrie d'armement

2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

Règles spécifiques

Liste des matières mutualisées :

- Séminaire de Grands enjeux Stratégie, Défense et Sécurité 1 (CM : 24h en groupe de 25 étudiants) mutualisé avec le master Sécurité/Défense
- La France et sa défense, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Droit du renseignement (CM : 24h en groupes de 25 étudiants), mutualisé avec le master Sécurité et défense.
- Défense européenne, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Economie de défense, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Politiques du risque, mutualisé les masters de Science politique et Politiques publiques
- Paix et sécurité internationale (mutualisé avec les masters Politique internationale et Droit international public
- La Chine dans les relations internationales (mutualisé avec le parcours Politique internationale)
- Guerre et paix : introduction à la sécurité internationale, mutualisé avec le parcours Politique internationale
- Introduction aux études stratégiques, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles

Renseignement et sécurité : examen écrit noté sur 20, coefficient 4.

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

SEMESTRE 3

3 cours obligatoires

- Géopolitique et théories de la sécurité
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines
- Cadres juridiques de la défense

2 séminaires de mise en situation (24h CM, groupe de 20 max, mutualisé avec le master RI)

- Crises et conflits internationaux : cas pratiques
- Crises économiques et financières : cas pratiques

1 Wargame obligatoire sur une semaine : 30h de CM

3 cours à choisir parmi les suivants :

- Politique étrangère des Etats-Unis (en anglais)
- Ethique de l'armement
- Histoire de la dissuasion nucléaire (convention ENS)
- Pourquoi la dissuasion (convention ENS)
- Communication de crise
- Politique globale du changement climatique
- Enjeux et politiques de cybersécurité
- Criminalité organisée

2 langues vivantes obligatoires :

- Langue vivante 1 : Anglais
- Langue vivante 2 : à choisir parmi les matières proposées par le Pôle langues de l'université Paris-Panthéon-Assas

Chaque matière se compose de 24h de TD.

SEMESTRE 4

L'étudiant, à son inscription, choisit l'une des deux options suivantes :

- **Option professionnelle** : stage professionnel.

Le stage, d'une durée minimum de trois mois, ne peut commencer avant le 1^{er} février de l'année d'études. À l'issue de celui-ci, un rapport de stage est rendu et évalué. Il fait l'objet d'une soutenance au moins de juin ou début juillet.

- **Option recherche** : rédaction d'un mémoire de recherche.

Celui-ci doit être fondé sur des sources de première main avec une bibliographie originale (150 000 signes sans compter la bibliographie, la présentation et les annexes).

Il fait l'objet d'une soutenance.

3 cours obligatoires de 24h :

- Séminaire de méthodologie de la recherche (groupe de 15 max)
- Grands enjeux stratégiques *ou* Strategic Issues

- Répression du terrorisme
- Philosophie des relations internationales

Règles spécifiques

Liste de matières mutualisées :

- Géopolitique et théories de la sécurité, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines, avec le Parcours Politique internationale
- Cadres juridiques de la défense, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Politique étrangère des Etats-Unis (en anglais), mutualisé avec le parcours Politique internationale
- Ethique de l'armement, mutualisé avec le parcours Défense et dynamiques industrielles
- Communication de crise (commun au M2 Médias et mondialisation et au M2 Études politiques, Panthéon-Assas)
- Politique globale du changement climatique, mutualisé avec le parcours Politique internationale et le Master Science politique
- Enjeux et politiques de cybersécurité (mutualisé avec le Master Politiques publiques)
- Répression du terrorisme, mutualisé avec le master Justice pénale internationale.
- Criminalité organisée, mutualisé avec le master Justice pénale internationale
- Strategic Issues (mutualisé avec le M2 Sécurité et défense)

Wargame : contrôle continu noté sur 20, coefficient 2.

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

Module formation continue

SEMESTRE 3

3 enseignements de 24h à choisir parmi les cours et séminaires suivants (soit 72h) :

- Droit du renseignement
- Renseignement et sécurité
- Géopolitique et théories de la sécurité (mutualisé avec le M2 Défense et dynamiques industrielles)
- Nouvelles technologies et conflictualités contemporaines (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Cadres juridiques de la défense (mutualisé avec le M2 Défense et dynamiques industrielles)
- Crises et conflits internationaux: cas pratiques (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Crises économiques et financières: cas pratiques (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Politique étrangère des Etats-Unis (en anglais) (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Ethique de l'armement (mutualisé avec le M2 Défense et dynamiques industrielles)
- Histoire de la dissuasion nucléaire (convention ENS) (mutualisé avec le M2 Études stratégiques)
- Pourquoi la dissuasion (convention ENS) (mutualisé avec le M2 Politique internationale)
- Politique globale du changement climatique mutualisé avec le M2 Politique internationale)

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

SEMESTRE 4

2 enseignements de 24h (soit 48h)

- Séminaire de méthodologie de la recherche (groupe formation continue)
- Grands enjeux stratégiques (mutualisé avec le M2 Politique internationale) *ou Strategic Issues* (mutualisé avec le M2 Sécurité et défense) **ou** Philosophie des relations internationales (mutualisé avec le M2 Politique internationale)

Pour chacun des enseignements suivis, le règlement d'examen du master en formation initiale s'applique.

Mémoire suivi par un professeur du Master (100 pages environ) (15h). Le mémoire est noté sur 20 (coefficient 4).

MASTER DROIT DES AFFAIRES PARCOURS JURISTE FRANCO-ALLEMAND

Réaménagement du cursus et conditions d'accueil d'étudiants issus de la licence préparé avec l'université de la Sarre

1^{ÈRE} ANNÉE (60 ECTS)

~~Dispositions spécifiques aux étudiants allemands du programme BerMuPa (1^{ère} année de master) suivant les enseignements de la 1^{ère} année de l'une des mentions de master suivantes :~~

- ~~— Droit pénal et sciences criminelles~~
- ~~— Justice, procès et procédures~~
- ~~— Droit européen~~
- ~~— Droit international~~
- ~~— Droit privé~~
- ~~— Droit des affaires~~
- ~~— Droit public~~
- ~~— Droit notarial~~
- ~~— Droit social~~

~~Programme BerMuPa pour les étudiants allemands des universités HU de Berlin et LMU de Munich. Dispositions spécifiques :~~

~~Les étudiants allemands du programme BerMuPa ne sont pas rattachés aux mêmes parcours que les étudiants français du programme, mais à la mention de la première année de master (M1) effectivement suivie, comme n'importe quel étudiant qui suit ce master.~~

~~Toutefois les étudiants allemands du programme BerMuPa (venant de Berlin ou de Munich) suivent uniquement le premier semestre de ces mentions de M1. Au titre du 2^e semestre ils partent en Allemagne pour passer le premier Examen d'État Allemand. Les résultats obtenus en Allemagne au titre de ce 2^e semestre sont pris en compte pour la délivrance du diplôme de Panthéon-Assas, comme s'il s'agissait d'un programme d'échange à l'étranger (conversion des notes, voir ci-après).~~

~~Le programme BerMuPa se termine au titre de cette quatrième année pour les étudiants allemands des établissements partenaires car ils ne suivent pas de 5^e année à Panthéon-Assas.~~

~~Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Ils suivent les enseignements prévus pendant le premier semestre à Paris-Panthéon-Assas. Ils sont soumis au règlement des examens en vigueur dans la mention choisie, au titre de ce premier semestre. Pour valider la mention, sont pris en compte au titre du 2^e semestre les résultats de ces étudiants au premier Examen d'État Allemand dès qu'il aura été obtenu. Les notes sont converties en fonction du barème en vigueur. Le diplôme délivré est la maîtrise de la mention choisie.~~

~~Points supplémentaires :~~

Dans le cadre de l'UEG1, est créée une option « Séminaire franco-allemand » réservée aux étudiants allemands du programme Bermupa et inscrits en master 1 à Panthéon-Assas. Cette option permet aux étudiants d'obtenir entre 0 et 3 points supplémentaires, en fonction de la note obtenue au séminaire, et selon le barème suivant :

Note allemande	Note française correspondante (selon le barème applicable dans le cadre du programme Bermupa)	Point(s) supplémentaire(s)
0 à 3 (ungenügend/mangelhaft)	<10	0
4 à 6 (ausreichend)	10 à 10,75	0,5
7 à 9 (befriedigend)	11 à 12	1
10 à 12 (vollbefriedigend)	13 à 14	2
13 à 18 (gut / sehr gut)	15 à 20	3

En application des accords avec les universités partenaires, les étudiants de Panthéon-Assas effectuent la première année de master au sein de la Humboldt Universität zu Berlin ou la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich.

A la Humboldt-Universität Berlin, les étudiants sont inscrits en LL.M Europäisches Recht und Rechtsvergleich Kerngebiet Deutsches Recht (LL.M Droit européen et comparé, spécialité droit allemand). A la Ludwig-Maximilians-Universität Munich, les étudiants sont inscrits en LL.M Deutsches Recht (LL.M Droit allemand)

Ils suivent les enseignements et passent les examens selon les règles et dans les conditions en vigueur dans ces établissements. Ils suivent en outre le deuxième séminaire commun franco-allemand organisé par l'université partenaire allemande. Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à la Ludwig-Maximilians-Universität (LMU) ou à la Humboldt Universität (HU) sont converties selon le barème de conversion établi par l'université Paris-Panthéon-Assas. Elles sont soumises, avec la note obtenue lors du 2^e séminaire franco-allemand les notes obtenues lors des deux séminaires communs du programme en 3^e année de la licence et en 1^{ère} année de master, au jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable du programme BerMupa) et peuvent être validées en équivalence de l'ensemble des unités d'enseignements de 1^e année de master.

Le diplôme délivré est la maîtrise mention Droit des affaires parcours Juriste franco-allemand.

Des étudiants issus du programme de licence Droits français et allemand avec l'université de la Sarre peuvent être admis dans le parcours Juriste franco-allemand dans le limite de 5.

2^{ème} ANNÉE (60 ECTS)

En application des accords avec les universités partenaires, les étudiants de Panthéon-Assas effectuent la deuxième année de master au sein de la Humboldt Universität zu Berlin ou la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich.

A la Humboldt-Universität Berlin, les étudiants sont inscrits en LL.M Europäisches Recht und Rechtsvergleich (LL.M Droit européen et comparé, spécialité droit allemand) dans une des spécialités suivantes Immaterialgüterrecht (droit de la propriété intellectuelle), Internationales Wirtschaftsrecht (Droit international des affaires)/ Völker- und Europarecht (Droit international public et européen) ou Vertiefung deutsches Recht (Approfondissement du droit allemand).

A la Ludwig-Maximilians-Universität Munich, les étudiants sont inscrits en LL.M Europäisches und internationales Wirtschaftsrecht (LL.M Droit des affaires européen et international). Cette formation à la recherche est destinée aux étudiants du programme européen BerMuPa (avec Humboldt-Universität Berlin et Ludwig-Maximilians-Universität Munich), qui suivent ici l'intégralité du LL.M. Droit européen et droit comparé de Humboldt-Universität Berlin.

Ainsi, le parcours Juriste franco-allemand vise à permettre d'assimiler les caractéristiques des deux systèmes, français et allemand, ainsi que les différences entre eux-ci, afin qu'ils soient capables d'opérer dans les deux systèmes et de faire le pont entre eux-ci. Cela passe par l'étude comparée des grandes branches du droit, et notamment du droit privé (droit civil, droit des affaires...)

Le programme comprend la rédaction d'un mémoire, de soixante pages au moins, portant sur le droit franco-allemand. Ce mémoire est rédigé en langue allemande, selon les normes établies par Humboldt Universität Berlin.

Les enseignements sont organisés par modules et offrent 4 spécialisations.

Matières obligatoires (Pflichtbereich) :

- Module Introduction à la recherche scientifique (Einführung in das wissenschaftliche Arbeiten)
- Module Mémoire de Master (Masterarbeit)

Options obligatoires (Fachlicher Wahlpflichtbereich) : les étudiants choisissent parmi les domaines juridiques suivants :

- Spécialisation Droit des biens immatériels (Immaterialgüterrecht) :
 - Module Droit civil II (Zivilrecht II)
 - Module Introduction au droit des biens immatériels (Einführung Immaterialgüterrecht)
 - Module Approfondissement du droit des biens immatériels (Vertiefung Immaterialgüterrecht)
- Spécialisation Droit international des affaires (Internationales Wirtschaftsrecht) :
 - Module Droit civil II (Zivilrecht II)
 - Module Introduction au droit des affaires (Einführung Wirtschaftsrecht)
 - Module Approfondissement du droit des affaires (Vertiefung Wirtschaftsrecht)
- Spécialisation Droit international public et droit européen (Völker- und Europarecht) :
 - Module Droit public III (Öffentliches Recht III)
 - Module Droit international public et droit européen (Völker- und Europarecht)
 - Module Approfondissement du droit international public et du droit européen (Vertiefung Völker- und Europarecht)
- Spécialisation Approfondissement du droit allemand (Vertiefung Deutsches Recht)
 - Module Approfondissement Droit civil I (Vertiefung Zivilrecht I)
 - Module Approfondissement Droit public I (Vertiefung Öffentliches Recht I)
 - Module Approfondissement Droit pénal I (Vertiefung Strafrecht I)
 - Module Approfondissement Droit civil II (Vertiefung Zivilrecht II)
 - Module Approfondissement Droit public II (Vertiefung Öffentliches Recht II)

Options obligatoires transversales (Überfachlicher Wahlpflichtbereich) : modules aux choix à prendre dans d'autres disciplines ou des organismes centraux de l'Université.

Le volume horaire est variable selon les options choisies.

Ils suivent les enseignements et passent les examens selon les règles et dans les conditions en vigueur dans ces établissements.

En application des accords avec les universités partenaires, les étudiants de Panthéon-Assas effectuent la 2e année de master au sein de la Humboldt Universität zu Berlin ou la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich. Ils suivent les enseignements et passent les examens selon les conditions en vigueur dans ces établissements. Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à la Ludwig Maximilian Universität (LMU) ou à la Humboldt Universität (HU) sont converties selon le barème de conversion établi par l'université Paris-Panthéon-Assas. Elles sont soumises au jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable du programme BerMupa) et peuvent être validées en équivalence de l'ensemble des unités

d'enseignements de 2^e année de master. ~~validées par le jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable de la coopération) en équivalence de l'ensemble des unités d'enseignements de 1^e et 2^e année de master.~~ Le diplôme délivré est le master mention droit des affaires parcours Juriste franco-allemand

MASTER DROIT

Réaménagement des parcours internationaux de 1^{ère} et de 2^e année

Parcours Commun

1^{ère} ANNEE (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières au choix :

- Droit des sûretés
- Droit patrimonial de la famille
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1
- Droit international privé 1
- Droit international économique
- Droit pénal spécial
- Contentieux social
- Droit de la protection sociale 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix (non choisies en UEF) :

- Droit des sûretés
- Droit patrimonial de la famille
- Droit des régimes matrimoniaux
- Procédure civile (arbitrage, modes amiables, procédure civile spéciale)
- Droit des entreprises en difficulté
- Droit fiscal des affaires 1
- Droit international privé 1
- Droit international économique
- Droit pénal spécial
- Contentieux social
- Droit de la protection sociale 1
- Procédures civiles d'exécution
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit des assurances
- Droit de la concurrence

- Droit maritime
- Droit de la protection sociale
- Droit et économie bancaires
- Criminologie et science pénitentiaire
- Droit pénal international et européen ou droit international pénal
- Grands systèmes de droit contemporains 1
- Droit de l'urbanisme
- Droit public de l'économie 1

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières au choix :

- Droit des successions et libéralités
- Droit processuel
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2
- Droit pénal des affaires
- Droit international privé 2
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- Droit public de l'économie 2

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 2).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix (non choisies en UEF2) :

- Droit des successions et libéralités
- Droit processuel
- Droit du financement de l'entreprise
- Droit fiscal des affaires 2
- Droit pénal des affaires
- Droit international privé 2
- Droit du commerce international
- Droit européen des affaires
- [Droit public de l'économie 2](#)
- [Droit de la construction](#)
- Droit de l'environnement
- Droit des transports terrestres et aériens
- Droit des marchés financiers

- Comptabilité des sociétés
- Droit pénal du travail
- Droit pénal comparé
- Droit de la peine
- Grands systèmes contemporains 2 (Common Law)
- Droit du contentieux international
- Droit de la Convention européenne des droits de l'homme
- Droit des relations de travail dans le secteur public

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

Les étudiants inscrits en M1 peuvent opter pour un séjour d'une durée d'un ou deux semestres dans une université étrangère liée à Paris-Panthéon-Assas par une convention, sous réserve de remplir les conditions fixées par cette convention et dans la limite des places disponibles. Les notes obtenues dans l'université partenaire au titre des enseignements suivis lors d'une même année universitaire en application de la convention de coopération peuvent être validées par le jury d'examen en équivalence des unités d'enseignements du ou desdits semestres.

Première année de Master (M1), parcours Droits français et espagnol

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas :

En application des accords avec l'université partenaire, les étudiants inscrits en master droit, parcours droits français et espagnol suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans l'université partenaire durant la première année de master. Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université Autonome de Barcelone par les étudiants de 4e année sont converties selon le barème en vigueur à Panthéon-Assas. Les notes sont ensuite soumises à validation du jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable de la formation) pour la délivrance, par équivalence, du diplôme de maîtrise mention Droit parcours Droits français et espagnol.

Dispositions applicables aux étudiants de l'Université Autonome de Barcelone :

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Ils passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie. Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Panthéon-Assas est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et espagnol.

Première année de Master (M1), parcours Droits français et de Common Law

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas et de University College Dublin

En 4e année, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international,

Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Ils passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie. Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et de Common Law.

Première année de Master (M1), parcours Droits français et anglais

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social, Droit de la propriété intellectuelle. Ils suivent les enseignements prévus à Panthéon-Assas et passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie.

Les étudiants du double diplôme avec King's College London qui le souhaitent pourront être dispensés de l'assiduité aux TD d'anglais dans les conditions suivantes : avant leur inscription pédagogique, les étudiants concernés doivent soumettre, sous forme d'un courriel adressé au directeur du diplôme de Panthéon-Assas, une demande motivée de dispense du TD d'anglais. La décision du directeur du diplôme est transmise par écrit par le biais du coordinateur du pôle mobilité au service de scolarité concerné. Il appartient à l'étudiant qui a reçu un avis favorable de remettre à la scolarité la décision du directeur de la formation au moment de son inscription. Aucune dispense d'assiduité ne pourra être accordée après le début des TD. Les étudiants dispensés n'auront pas de note de contrôle continu, c'est la note obtenue à l'examen écrit qui sera prise en compte au titre du contrôle continu.

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et anglais.

Parcours internationaux

Première année de Master (M1), Parcours Droits français et espagnol (en partenariat avec l'Université Autonoma de Barcelone) :

En application des accords avec l'université partenaire, les étudiants inscrits en Master droit parcours droits français et espagnol suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans l'université partenaire durant la première année de Master.

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1 : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social.

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas :

En application des accords avec l'université partenaire, les étudiants inscrits en master droit parcours droits français et espagnol suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans l'université partenaire durant la première année de master.

Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université Autonome de Barcelone par les étudiants de 4e année sont converties selon le barème en vigueur à Panthéon-Assas. Les notes sont ensuite soumises à validation du jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable de la formation) pour la délivrance, par équivalence, du diplôme de maîtrise mention Droit parcours Droits français et espagnol.

Dispositions applicables aux étudiants de l'Université Autonome de Barcelone :

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Ils passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie. Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Panthéon-Assas est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et espagnol.

Première année de Master (M1), Parcours Droits français et de Common Law (en partenariat avec University College Dublin) :

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas et de University College Dublin

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1 : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social.

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas et de University College Dublin

En 4^e année, les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Ils passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie.

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et de Common Law.

Première année de Master (M1), Parcours type Droits français et anglais (en partenariat avec King's College London)

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1 : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social, Droit de la propriété intellectuelle.

Les étudiants peuvent s'inscrire dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social, Droit de la propriété intellectuelle. Ils suivent les enseignements prévus à Panthéon-Assas et passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie.

Les étudiants du double diplôme avec King's College London qui le souhaitent pourront être dispensés de l'assiduité aux TD d'anglais dans les conditions suivantes : avant leur inscription pédagogique, les étudiants concernés doivent soumettre, sous forme d'un courriel adressé au directeur du diplôme de Panthéon-Assas, une demande motivée de dispense du TD d'anglais. La décision du directeur du diplôme est transmise par écrit par le biais du coordinateur du pôle mobilité au service de scolarité concerné. Il appartient à l'étudiant qui a reçu un avis favorable de remettre à la scolarité la décision du directeur de la formation au moment de son inscription. Aucune dispense d'assiduité ne pourra être accordée après le début des TD. Les étudiants dispensés n'auront pas de note de contrôle continu, c'est la note obtenue à l'examen écrit qui sera prise en compte au titre du contrôle continu.

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et anglais.

Première année de Master (M1), Parcours type Droits français et sud-américains (partenariats avec Universidad del Rosario)

Dispositions applicables aux étudiants de l'université partenaire

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1 : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social.

Première année de Master (M1), Parcours Droits français et suisse

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas et de l'université de Fribourg

En 1^{ère} année de master, les étudiants suivent les enseignements à l'Université Paris Panthéon-Assas. Ils s'inscrivent dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences

criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social.

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master ci-dessus dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1. En 5^{ème} année, les étudiants ne peuvent pas continuer cette formation au sein de l'université Panthéon-Assas. Ils doivent obligatoirement compléter la formation au sein de l'université de Fribourg selon l'offre de formation dédiée de cet établissement partenaire.

Dispositions concernant les étudiants ayant commencé la formation à Panthéon-Assas (L1-L2) pour la terminer à Fribourg (L3 à M2)

Durant les deux années de master du cursus droit parcours droits français et suisse, effectuées à l'université de Fribourg, les étudiants suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans cet établissement.

Dispositions applicables aux étudiants ayant commencé la formation Fribourg (L1-L2) pour la terminer à Panthéon-Assas (L3-M2)

En première année de master, les étudiants suivent les enseignements à l'Université Paris-Panthéon-Assas. Ils s'inscrivent dans l'une des mentions de M1 suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1. Pour le programme dédié de la 5^e année, voir la rubrique afférente.

Première année de Master (M1), Parcours Droits français et italien

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas (qui suivent les deux années de master en Italie):

En application des accords avec les universités partenaires, les étudiants inscrits en master droit, parcours droits français et italien suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans les universités partenaires durant les deux années de master.

Dispositions applicables aux étudiants de la Sapienza de Rome ou de l'université de Padoue qui suivent les deux années de master en France :

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de Master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1. A l'issue de la validation de la première année de master, le diplôme qui leur est délivré est celui de la maîtrise en droit parcours droits français et italien.

Les étudiants recrutés par « La Sapienza » peuvent opter pour les mentions de 1^{er} année de master (M1) et parcours de 2^e année (M2) suivants :

- M1 Droit privé parcours Droit privé général puis parcours M2 Droit privé général,
- M1 Droit pénal et procédure pénale puis parcours M2 Droit pénal et procédure pénale
- M1 Droit international puis parcours M2 Droit international privé et du commerce international
- M1 Droit de l'immobilier puis parcours M2 Droit immobilier et de la construction
- M1 Droit public parcours Droit public général puis parcours M2 Droit public général spécialité Droit public approfondi
- M1 Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédure puis parcours M2 Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès
- M1 Droit international puis parcours M2 Droit international économique
- M1 Droits de l'homme et justice internationale puis parcours M2 Droits de l'homme et droit humanitaire

Université de Padoue

Les étudiants recrutés par l'Université de Padoue peuvent opter pour l'un des deux parcours suivants :

- Parcours A : M1 Droit privé et enseignements du parcours M2 Droit privé général
- Parcours B : M1 Droit international et enseignements dans le parcours M2 Droit international économique

Première année de Master (M1), parcours Droits français et espagnol

Dispositions applicables aux étudiants recrutés par Paris-Panthéon-Assas :

En application des accords avec l'université partenaire, les étudiants inscrits en master droit, parcours droits français et espagnol suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans l'université partenaire durant la première année de master. Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université Autonome de Barcelone par les étudiants de 4e année sont converties selon le barème en vigueur à Paris-Panthéon-Assas. Les notes sont ensuite soumises à validation du jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable de la formation) pour la délivrance, par équivalence, du diplôme de maîtrise mention Droit parcours Droits français et espagnol.

Dispositions applicables aux étudiants de l'Université Autonome de Barcelone :

Les étudiants suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Master Droit international Parcours Droit international privé et du commerce international
- Master Droit social Parcours Droit social général
- Master Droit pénal et sciences criminelles Parcours Droit pénal et procédure pénale
- Master Justice, procès et procédures Parcours Justice, procès et procédures - Spécialité Justice et droit du procès
- Master Droit des affaires Parcours Droit des affaires et économie
- Master Droit européen Parcours Droit européen du marché et de la régulation
- Master Droit privé Parcours Contentieux international privé
- Master Droit privé Parcours Droit privé général
- Master Droit notarial Parcours Droit notarial
- Master Droit public Parcours Droit public approfondi

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Paris-Panthéon-Assas est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et espagnol.

Première année de Master (M1), parcours Droits français et de Common Law

En 4e année, les étudiants suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Master Droit international Parcours Droit international privé et du commerce international
- Master Droit social Parcours Droit social général
- Master Droit pénal et sciences criminelles Parcours Droit pénal et procédure pénale
- Master Justice, procès et procédures Parcours Justice, procès et procédures - Spécialité Justice et droit du procès
- Master Droit européen Parcours Droit européen du marché et de la régulation
- Master Droit privé Parcours Contentieux international privé
- Master Droit privé Parcours Droit des personnes et des familles
- Master Droit privé Parcours Droit privé général
- Master Droit notarial Parcours Droit notarial
- Master Droit public Parcours Droit public approfondi
- Master Droit public Parcours Droit public de l'économie
- Master Droit public Parcours Philosophie du droit et droit politique
- Master Droit de l'économie Parcours Droit de l'économie
- Master Droit du marché et du patrimoine artistiques

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et de Common Law.

Première année de Master (M1), parcours Droits français et anglais

Les étudiants suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Master Droit international Parcours Droit international privé et du commerce international
- Master Droit international, parcours droit comparé des affaires
- Master Droit social Parcours Droit social général
- Master Droit pénal et sciences criminelles Parcours Droit pénal et procédure pénale
- Master Justice, procès et procédures Parcours Justice, procès et procédures - Spécialité Justice et droit du procès
- Master Droit européen Parcours Droit européen du marché et de la régulation
- Master Droit privé Parcours Contentieux international privé
- Master Droit privé Parcours Droit des personnes et des familles
- Master Droit privé Parcours Droit privé général
- Master Droit notarial Parcours Droit notarial
- Master Droit public Parcours Droit public approfondi
- Master Droit public Parcours Droit public de l'économie
- Master Droit public Parcours Philosophie du droit et droit politique
- Master Droit de la propriété intellectuelle Parcours Droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle
- Master Droit international, parcours Droit comparé des affaires
- Master Droit international parcours Droit international public
- Master Droit de l'économie Parcours Droit de l'économie
- Master Droit du marché et du patrimoine artistiques

Les étudiants inscrits dans le parcours droits français et anglais sont dispensés d'assiduité au TD d'anglais.

La suppression de la session de rattrapage en 1^e année de master s'appliquera aux étudiants du double diplôme droit français et anglais ayant commencé leurs études à partir de l'année universitaire 2024-2025.

Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise mention Droit parcours Droits français et anglais.

Première année de Master (M1), Parcours type Droits français et sud-américains

Première année de Master (M1), Parcours Droits français et suisse

En 1^e année de master, les étudiants suivent les enseignements à l'Université Paris-Panthéon-Assas. Ils suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Master droit pénal et sciences criminelles, parcours droit pénal et procédure pénale ;
- Master justice, procès et procédures, parcours contentieux, arbitrage et modes alternatifs de règlement des différends ;
- Master droit privé, parcours droit privé général ;
- Master droit des affaires, parcours droit des affaires ;
- Master droit social, parcours droit social général ;
- Master droit public, parcours droit public de l'économie ;
- Master droit européen, parcours droit et contentieux de l'Union européenne ;
- Master droit international, parcours droit international privé et du commerce international

Disposition transitoire : Les étudiants recrutés jusqu'en 2021-2022, ont la possibilité de suivre les deux premières années à l'Université Paris-Panthéon-Assas et les années suivantes à l'Université de Fribourg. Dans ce cas, les étudiants suivent en 4^e année les enseignements à l'Université de Fribourg et sont soumis au règlement des études et des examens de cette université. Les résultats obtenus à l'Université de Fribourg peuvent être validés par le jury d'examens (enseignants de Paris-Panthéon-Assas responsables de la coopération) en équivalence de l'ensemble des unités d'enseignements de l'année. Les notes sont converties selon le barème en vigueur. Aucun relevé de notes ni diplôme n'est délivré pour cette année par Paris-Panthéon-Assas.

Première année de Master (M1), Parcours Droits français et italien

Dispositions applicables aux étudiants recrutés par Paris-Panthéon-Assas :

En application des accords avec les universités partenaires, les étudiants inscrits en master droit, parcours droits français et italien suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans les universités partenaires durant les deux années de master.

Les résultats obtenus à l'Université de Rome Sapienza ou à l'Université de Padoue peuvent être validés par le jury d'examens (enseignants de Paris-Panthéon-Assas responsables de la coopération) en équivalence de l'ensemble des unités d'enseignements de l'année. Aucun relevé de notes n'est délivré par Panthéon-Assas à l'issue de la 1^e année de master. Le diplôme délivré est la maîtrise en droit parcours droits français et italien.

Dispositions applicables aux étudiants recrutés par l'Université de Rome Sapienza ou de l'Université de Padoue :

En 1^e année de master, les étudiants de ces deux universités, suivent les enseignements et passent les examens à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Les étudiants de la Sapienza, Université de Rome suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Droit privé parcours Droit privé général
- Droit pénal et sciences criminelles parcours Droit pénal et procédure pénale
- Droit international parcours Droit international privé et du commerce international
- Droit de l'immobilier parcours Droit immobilier et de la construction
- Droit public parcours Droit public général spécialité Droit public approfondi
- Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès
- Droit international parcours Droit international économique
- Droits de l'homme et justice internationale parcours Droits de l'homme et droit humanitaire

Les étudiants de l'Université de Padoue suivent les enseignements d'un des parcours suivants :

- Parcours A : Droit privé parcours Droit privé général
- Parcours B : Droit international parcours Droit international économique

Parcours Droits français et européen

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

5 cours magistraux (5X20h) – 25 ECTS :

- Règlement des litiges : droits français et européen
- Droit des activités économiques
- Droit public français
- Droit de l'Union européenne
- Droits et libertés fondamentaux

Chaque matière est évaluée par un oral noté sur 20 (coefficient 2).

2 enseignements méthodologiques (2X40h) – 16 ECTS

- Droit civil : biens, contrat et de la responsabilité
- Droit des affaires : Sociétés et entreprises en difficulté

Épreuve écrite de 3 heures (note sur 20 (coefficient 2)) sur l'un des enseignements méthodologiques (Droit civil : biens, contrat et responsabilité ou Droit des affaires : sociétés et entreprises en difficulté) au choix de l'étudiant et contrôle continu sur l'enseignement méthodologique correspondant (note sur 20 (coefficient 2)).

Épreuve d'exposé-discussion (note sur 20 (coefficient 2)) sur l'enseignement méthodologique (Droit civil : biens, contrat et responsabilité ou Droit des affaires : Sociétés et entreprises en difficulté) non choisi à l'épreuve écrite et contrôle continu sur l'enseignement méthodologique correspondant (note sur 20 (coefficient 2)).

Cet exposé-discussion doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à la bonne insertion de ses connaissances dans le champ disciplinaire de l'école doctorale de droit privé dont relève le master.

1 matière au choix (25h) – 4 ECTS :

- Droit des contrats d'affaires
- Droit de la consommation
- Droit du travail
- Droit de la concurrence
- Droit bancaire et financier

Chaque matière est évaluée par un oral noté sur 20 (coefficient 2).

Mémoire/rapport de stage – 15 ECTS

- Méthodologie du mémoire (2h)

Au choix, les étudiants rédigent un mémoire de recherche ou effectuent un stage d'une durée de 2 à 4 mois (rapport de stage).

Le mémoire de recherche ou le rapport de stage donnant lieu à une soutenance en juin devant un jury noté sur 20 (Coefficient 4).

Règles spécifiques

Parcours Droits français et suisse

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

Il s'agit de la dernière année d'un cursus intégré depuis la 1^{ère} année de licence. À l'issue d'une scolarité complète de 5 ans, les étudiants obtiennent ainsi :

- le master Droits français et suisse délivré par l'Université Paris Panthéon-Assas ;
- le Master of Law mention Fribourg/Paris-Panthéon-Assas de l'Université de Fribourg.

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas et de l'université de Fribourg

En deuxième année de master du cursus droit parcours droits français et suisse, effectuée à l'université de Fribourg, les étudiants suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans cet établissement.

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas et de l'université de Fribourg

En 1^{ère} année de master, les étudiants suivent les enseignements à l'Université Paris-Panthéon-Assas. Ils s'inscrivent dans l'une des mentions de M1 préexistantes suivantes : Droit pénal et sciences criminelles, Justice, procès et procédures, Droit européen, Droit international, Droit privé, Droit des affaires, Droit public, Droit notarial, Droit social. Ils passent les examens selon le règlement des examens s'appliquant à la mention suivie. Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique est celui de la maîtrise en Droit parcours Droits français et suisse.

Les étudiants devant redoubler une même année pour la deuxième fois peuvent être exclus du programme par les responsables de la formation (nouvelle convention, pas encore votée).

En deuxième année de master du cursus droit parcours droits français et suisse, effectuée à l'université de Fribourg, les étudiants subissent les examens selon les conditions en vigueur dans cet établissement.

Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université de Fribourg sont converties selon le barème en vigueur à Panthéon-Assas et soumises à validation du jury d'examen (enseignant de Panthéon-Assas responsable de la formation) pour la délivrance, par équivalence, du diplôme master en Droit parcours Droits français et suisse.

Pour la délivrance du diplôme sont retenus les résultats suivants :

- Les deux meilleures notes parmi les cours semestre/cours bloc. Chaque matière est notée sur 20 (coefficient 4).
- Soutenance du mémoire de droit comparé : noté sur 20 (coefficient 4).

Il s'agit de la dernière année d'un cursus intégré depuis la 1^{ère} année de licence. À l'issue d'une scolarité complète de 5 ans, les étudiants obtiennent ainsi :

- Master Droits français et suisse délivré par l'Université Paris Panthéon-Assas ;
- Master of Law mention Fribourg/Paris-Panthéon-Assas de l'Université de Fribourg.

En deuxième année de master droit parcours droits français et suisse, effectuée à l'Université de Fribourg, les étudiants suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans cet établissement. Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université de Fribourg sont converties selon le barème en vigueur à Panthéon-Assas et soumises à validation du jury d'examen (enseignant de Paris-Panthéon-Assas responsable de la formation) pour la délivrance, par équivalence, du diplôme master en Droit parcours Droits français et suisse. Pour la délivrance du diplôme sont retenus les résultats suivants :

- Les deux meilleures notes parmi les cours semestre/cours bloc. Chaque matière est notée sur 40.
- Soutenance du mémoire de droit comparé : noté sur 40.

Les candidats sont reçus s'ils obtiennent un résultat égal ou supérieur à 60/120.

Disposition transitoire : Les étudiants recrutés jusqu'en 2021-2022, ont la possibilité de suivre les deux premières années à l'Université de Fribourg et les années suivantes à l'université Paris-Panthéon-Assas. En deuxième année de master, les étudiants suivent les enseignements du parcours droits français et suisse : deux cours (2x25h) et les enseignements méthodologiques rattachés (2x50h), choisis parmi les parcours de 2e année de master suivants :

- Parcours Droit privé général et
- Parcours Droit des affaires.

Les étudiants rédigent un mémoire d'environ 50 pages sur un sujet de droit comparé français/suisse. Ce mémoire est soutenu devant un jury composé de professeurs de Paris-Panthéon-Assas et de l'Université de Fribourg.

Chacune des épreuves est notée sur 20.

Soutenance du mémoire : noté sur 40.

Les candidats sont reçus s'ils obtiennent une note moyenne égale ou supérieure à 10/20 (70/140 points).

Règles spécifiques

Parcours Droits français et italien

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

Le programme de la formation est conçu sur 5 ans, à l'issue du baccalauréat. Chaque étudiant effectue les trois années de la licence dans son université d'origine puis les deux années de master dans l'université d'accueil. Les étudiants français effectuent leur licence à l'Université Paris-Panthéon-Assas puis leur master à l'Université la Sapienza de Rome ou à l'Université de Padoue. Les étudiants italiens effectuent leur licence à l'Université la Sapienza de Rome ou à l'Université de Padoue puis leur master à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas :

En application des conventions de coopération, les étudiants recrutés par Paris-Panthéon-Assas inscrits dans ce diplôme effectuent les deux années de master au sein de l'université partenaire italienne. Ils sont soumis aux règlements d'études et d'examen en vigueur dans l'université d'accueil.

Dispositions applicables aux étudiants de « La Sapienza » ou de l'Université de Padoue :

Les étudiants recrutés par « La Sapienza », en fonction de la mention de 1^{ère} année de master (M1) choisie peuvent continuer dans l'un des parcours de 2^{ème} année (M2) suivants :

- M1 Droit privé parcours Droit privé général puis parcours M2 Droit privé général.
- M1 Droit pénal et procédure pénale puis parcours M2 Droit pénal et procédure pénale
- M1 Droit international puis parcours M2 Droit international privé et du commerce international
- M1 Droit de l'immobilier puis parcours M2 Droit immobilier et de la construction
- M1 Droit public parcours Droit public général puis parcours M2 Droit public général spécialité Droit public approfondi
- M1 Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédure puis parcours M2 Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès
- M1 Droit international puis parcours M2 Droit international économique
- M1 Droits de l'homme et justice internationale puis parcours M2 Droits de l'homme et droit humanitaire

Les étudiants recrutés par l'Université de Padoue en fonction de la mention de 1^{ère} année de master (M1) choisie peuvent opter pour l'un des deux parcours suivants :

- parcours A : M1 Droit privé et enseignements du parcours M2 Droit privé général
- parcours B : M1 Droit international et enseignements dans le parcours M2 Droit international économique

Contrairement à la première année de master, durant leur 5^{ème} année, les étudiants des Universités de Padoue et de Rome doivent suivre 125 heures de cours parmi ceux proposés dans le parcours de 2^{ème} année de master choisi.

Ils doivent passer un examen annuel pour chaque cours qu'ils auront suivi.

Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur le relevé de notes.

Ils doivent en outre rédiger et soutenir un mémoire de recherche.

Dispositions applicables aux étudiants de Panthéon-Assas :

En application des accords avec les universités partenaires, les étudiants inscrits en master droit, parcours droits français et italien suivent les enseignements et subissent les examens selon les conditions en vigueur dans les universités partenaires durant les deux années de master.

Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université de Rome « La Sapienza » ou à

Padoue sont soumises au barème de conversion établi par l'Université Panthéon-Assas pour la délivrance, par équivalence, des diplômes de la maîtrise mention droit parcours droits français et italien à l'issue de la première année de master (60 ECTS) et de master mention droit parcours droits français et italien à l'issue de la deuxième année de master (60 ECTS)

Dispositions applicables aux étudiants de « La Sapienza » ou de l'Université de Padoue :

Les étudiants recrutés par La Sapienza de Rome peuvent opter pour les mentions de 1ère année de master (M1) et parcours de 2ème année (M2) suivants :

- M1 Droit privé parcours Droit privé général puis parcours M2 Droit privé général
- M1 Droit pénal et procédure pénale puis parcours M2 Droit pénal et procédure pénale
- M1 Droit international puis parcours M2 Droit international privé et du commerce international
- M1 Droit de l'immobilier puis parcours M2 Droit immobilier et de la construction
- M1 Droit public parcours Droit public approfondi puis parcours M2 Droit public approfondi
- M1 Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédure puis parcours M2 Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès
- M1 Droit international puis parcours M2 Droit international économique
- M1 Droits de l'homme et justice internationale puis parcours M2 Droits de l'homme et droit humanitaire

Les étudiants de l'Université de Padoue peuvent opter pour l'un des deux parcours suivants :

- parcours A : M1 Droit privé et enseignements du parcours M2 Droit privé général
- parcours B : M1 Droit international et enseignements dans le parcours M2 Droit international économique

Les enseignements de M1 sont ceux de la mention de master dans laquelle l'étudiant choisit de s'inscrire et de suivre son année de M1. A l'issue de la validation de la première année de master le diplôme qui leur est délivré est celui de la maîtrise en droit parcours droits français et italien. En 2e année de master, les étudiants des Universités de Padoue et de Rome doivent suivre 125 heures de cours dans leur parcours. Ils doivent passer un examen annuel pour chaque cours qu'ils auront suivi. Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur les relevés de notes. Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Panthéon-Assas est celui du master mention droit parcours Droits français et italien.

Contrôle des connaissances (master 2)

Les étudiants des Universités de Padoue et de Rome doivent passer un examen annuel pour chaque cours qu'ils auront suivi. Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur les relevés de notes.

Chacune des épreuves est notée sur 20 (coefficient 2).

Soutenance du mémoire de recherche : noté sur 20 (coefficient 4).

Dispositions applicables aux étudiants recrutés par Paris-Panthéon-Assas :

En application des conventions de coopération, les étudiants recrutés par Paris-Panthéon-Assas inscrits dans ce diplôme effectuent la deuxième année de master au sein de l'université partenaire italienne. Ils sont soumis aux règlements d'études et d'examen en vigueur dans l'université d'accueil. Les notes obtenues à l'issue des épreuves passées à l'Université de Rome La Sapienza ou à l'Université de Padoue sont soumises au barème de conversion établi par l'Université Panthéon-Assas pour la délivrance, par équivalence, du diplôme de master mention droit parcours droits français et italien.

Dispositions applicables aux étudiants recrutés par l'Université de Rome Sapienza ou de l'Université de Padoue :

En 2^e année de master, les étudiants de ces deux universités, suivent les enseignements et passent les examens à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

Les étudiants de la Sapienza, Université de Rome suivent 125 heures de cours choisis parmi les enseignements d'un des parcours suivants :

- Droit privé parcours Droit privé général
- Droit pénal et sciences criminelles parcours Droit pénal et procédure pénale
- Droit international puis parcours Droit international privé et du commerce international
- Droit de l'immobilier puis parcours Droit immobilier et de la construction
- Droit public parcours Droit public général spécialité Droit public approfondi
- Justice, procès et procédures parcours Justice, procès et procédures spécialité Justice et droit du procès
- Droit international parcours Droit international économique
- Droits de l'homme et justice internationale parcours Droits de l'homme et droit humanitaire

Les étudiants de l'Université de Padoue suivent 125 heures de cours choisis parmi les enseignements d'un des parcours suivants en fonction en la mention choisie en 1^e année de master :

- Parcours A : Droit privé parcours Droit privé général
- Parcours B : Droit international parcours Droit international économique

Ils doivent passer un examen annuel pour chaque cours qu'ils auront suivi.

Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur le relevé de notes.

Ils doivent en outre rédiger et soutenir un mémoire de recherche.

Chacune des épreuves est notée sur 20 (coefficient 2). Soutenance du mémoire de recherche : noté sur 20 (coefficient 4).

Seules les matières pour lesquelles les étudiants ont passé un examen et ont obtenu une note peuvent figurer sur les relevés de notes. Le diplôme qui leur est délivré après validation de l'année académique à Paris-Panthéon-Assas est celui du master mention droit parcours Droits français et italien.

Règles spécifiques

Parcours Commun
Parcours Droits français et anglais
Droits français et de Common Law
Droits français et espagnol
Droits français et étrangers

L'accès à la deuxième année du master est de droit pour les étudiants ayant validé la 1^e année de master des parcours suivants :

- Droits français et anglais,
- Droits français et de Common Law,
- Droits français et espagnol

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

Tronc commun : 30 ECTS

2 matières obligatoires :

- Droit de l'environnement (24h) créé par le département de droit public
- Crossborder Litigation and International Arbitration - Advanced Course (24h), créé par le département de droit privé

Chaque matière est évaluée par un écrit de 2h noté sur 20 (coefficient 2).

3 matières au choix (les cours dispensés en anglais dans l'Unité facultative complémentaire L2 et L3) :

- Introduction to Crossborder Litigation (24h) – 1^{er} semestre
- Duality and other Specificities of the French Court System (24h) – 1^{er} semestre
- French Law of Obligations (24h) – 1^{er} semestre
- History of Codifications – 1^{er} semestre
- Philosophy of Law (24h) – 2^{ème} semestre
- European Law (24h) – 2^{ème} semestre
- European International Relations (24h) – 2^{ème} semestre

En cas de chevauchement des emplois du temps, les étudiants ont la possibilité de suivre les 3 cours mentionnés ci-dessus en podcast.

Les spécialités : 15ECTS

Les étudiants se répartissent ensuite entre les quatre spécialités suivantes : « Affaires », « Droit européen et international », « Droit privé et Justice », « Droit public ».

Chaque spécialité comprend 15 étudiants issus des quatre parcours

Pour les matières et séminaires de spécialités mutualisés : le mode de contrôle des connaissances est celui appliqué dans le diplôme d'origine.

1 – Spécialité « Affaires » : 15 étudiants

Les cours sont mutualisés avec les parcours Droit des affaires, Droit de l'économie, Techniques de restructuration des entreprises en difficulté, Histoire du droit (parcours droit privé).

Les étudiants choisissent 3 cours parmi la liste suivante (la capacité d'accueil est de 5 étudiants par cours) :

- Propriété industrielle (25h)
- Droit de la concurrence et de la distribution (25h)
- Droit des opérations financières (25h)
- Histoire de l'économie (25h)

- Droit de l'insolvabilité (25h)
- Traitement international et européen de la restructuration (20h)
- Technique sociétaire de restructuration (30h)
- Droit du travail (25h)
- Économie et droit pénal des affaires (25h)
- Analyse économique du droit approfondie (25h)
- Droit international économique (25h)
- Régulation bancaire et financière (25h)

2 – Spécialité Droit européen et international : 15 étudiants

Les cours sont mutualisés avec les parcours Droit des affaires, Droit public de l'économie, Droits de l'homme et droit humanitaire, Droit et contentieux de l'UE, Droit européen du marché et de la régulation, Administration internationale.

Les étudiants choisissent 3 cours parmi la liste suivante ou un cours de 50h et un autre cours (la capacité d'accueil est de 5 étudiants par cours) :

- Droit international privé (25h)
- Droit européen des affaires (25h)
- Droit institutionnel des organisations internationales (25h)
- Droit international général (50h)
- Système normatif de l'UE (24h)
- Fondements juridiques de la régulation (24h)
- Droit des libertés économiques de circulation (24h)
- Citoyenneté européenne (24h)
- Contentieux de la régulation (24h)
- Competition Law (20h)
- Protection internationale des droits de l'homme (24h)

3 – Spécialité Droit privé et droit du procès : 15 étudiants

Les cours sont mutualisés avec les parcours Droit privé général, Justice et droit du procès, Droit comparé des affaires, Histoire du droit (droit privé), Droit pénal et procédure pénale

Les étudiants choisissent 3 cours parmi la liste suivante (la capacité d'accueil est de 5 étudiants par cours) :

- Droit des obligations (25h)
- Droit de la consommation (25h)
- Droit de la communication numérique (25h)
- Droit criminel (24h)
- Droit processuel approfondi (24h)
- Théorie générale des MARD (20h)
- Droit pénal européen (24h)
- Droit comparé des contrats (25h)
- Droit international privé comparé (25h)
- Droit comparé des activités économiques et droit pénal des affaires (25h)
- Fondements historiques du droit privé français (25h)
- Origines romaines des droits privés contemporains (25h)

4 – Spécialité Droit public : 15 étudiants

Les cours sont mutualisés avec les parcours Droit public approfondi, Philosophie et droit politique, Histoire du droit (droit public), Droit public de l'économie.

Les étudiants choisissent 4 cours ; un cours de 40h ou de 50h compte pour deux cours :

- Principes du droit public (25h)
- Competition Law (20h)
- Droit administratif des biens (20h)
- Philosophie du droit 1 et 2 (40h)
- Philosophie politique 1 et 2 (40h)

- Philosophie morale 1 et 2 (40h)
- Histoire des institutions et des régimes politiques contemporains (50h)
- Droit public européen (20h)
- Droit des libertés fondamentales (20h)
- Droit public comparé (20h)
- Droit politique 1 (20h)
- Droit et religion (20h)
- Histoire de la pensée juridique (20h)
- Théorie du droit (20h)

Les étudiants ont le choix entre effectuer un stage minimum de deux mois ou rédiger un mémoire : 15 ECTS

- Stage d'un minimum de 2 mois : soutenance du rapport de stage
- Mémoire : soutenance du mémoire de recherche

Le mémoire et le rapport de stage sont notés sur 20 (coefficient 4).

Règles spécifiques

Parcours Droit du patrimoine vietnamo-français

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

Le parcours de 2^{ème} année Droit du patrimoine vietnamo-français est délocalisé au Vietnam. Les enseignements sont dispensés sur place à l'Université d'Hô Chi Minh-Ville.

SEMESTRE 1 (40 ECTS)

UE n°1 : Droit patrimonial français (80h, 25 ECTS) :

- Droit commercial (20h, 5 ECTS)
- Authenticité et actes courants (20h, 10 ECTS)
- Droit des contrats spéciaux (20h, 5 ECTS)
- Droit international privé (20h, 5 ECTS)

La matière « Authenticité et actes courants » est évaluée par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 2).

Les matières « Droit commercial », « Droit des contrats spéciaux » et « Droit international privé » sont évaluées par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 1).

UE n°2 : Droit patrimonial vietnamien (30h, 12,5 ECTS) :

- Gestion du patrimoine (10h, 2,5 ECTS)
- Pratiques notariales vietnamiennes (20h, 10 ECST)

La matière « Pratiques notariales vietnamiennes » est évaluée par un écrit de 4h noté sur 20 (coefficient 2).

Est noté sur 5 points sur 145, à la suite d'une épreuve écrite d'1 heure, l'enseignement suivant :
Gestion du patrimoine

UE n°3 : Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone (20h, 2,5 ECTS)

Est noté sur 10 points sur 145, à la suite d'une épreuve orale de 30 minutes, l'enseignement suivant :

Langue française et terminologie juridique francophone et anglophone

Semestre 2 (20 ECTS)

UE n°4 : Pratiques notariales comparées (60h, 10 ECTS)

Sont notés sur 30 points sur 145 chacun des enseignements suivants :

- Pratiques notariales comparées (contrôle continu)

UE n° 5 : Stage ou Mémoire de droit notarial comparé (10 ECTS)

Sont notés sur 30 points sur 145 chacun des enseignements suivants :

Rapport de stage ou Mémoire (avec soutenance)

Remarque 1 : La soutenance du rapport de stage est d'une durée d'environ 45 minutes, comprenant 15 à 20 minutes d'exposé et 25 à 30 minutes de discussion. Elle se fait devant un jury d'au moins deux enseignants.

Remarque 2 : Les langues d'évaluation sont le français et/ou l'anglais. L'examen est effectué dans la même langue que celle utilisée par l'enseignant pendant le cours. Dans le cas où les étudiants effectueraient le mémoire en vue de valider l'UE n° 4 (Pratiques notariales comparées ou Mémoire de droit notarial comparé), la rédaction et l'évaluation de ce mémoire se feraient dans la langue choisie par l'étudiant et son directeur de mémoire (langues vietnamienne, française ou anglaise).

Règles spécifiques

La langue des cours pour les enseignements dispensés par l'Université vietnamienne (UE n° 2, 3 et 4) est l'anglais.

Les langues pour les enseignements des enseignants et des notaires français sont le français et/ou l'anglais. Une traduction simultanée, en anglais ou en vietnamien, peut être mise en place pour les enseignements dispensés en français.

Parcours Droit des affaires franco-asiatiques

1^{ère} ANNEE (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (29,5 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Contrats internationaux (technique contractuelle) - 10 ECTS
- Droit des contrats spéciaux - 10 ECTS

Chaque matière se compose de 20h de CM et 10h de séminaire.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

UEC1 (coefficient 1 - 9,5 ECTS)

4 matières obligatoires :

- Droit des sociétés (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- Droit international privé (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- Conférence de méthode ou droit constitutionnel (20h / 2 ECTS)
- Langue (20h / 1.5 ECTS) :
 - o Au Vietnam : langue française pour les étudiants non francophones et langue vietnamienne pour les étudiants francophones ;
 - o Au Cambodge : langue française pour les étudiants non francophones et langue khmère pour les étudiants francophones.

Chaque matière est évaluée par un oral ou un écrit noté sur 20 (coefficient 1), à l'exception de la « Conférence de méthode ou droit constitutionnel » qui est sanctionné par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

2 matières obligatoires :

- Contrats internationaux (régime de l'obligation) - 10 ECTS
- Droit des sûretés et du crédit - 10 ECTS

Chaque matière se compose de 20h de CM et 10h de séminaire.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2).

UEC2 (coefficient 1 - 10,5 ECTS)

4 matières obligatoires :

- Droit de la propriété intellectuelle (20h CM+ séminaire 15h / 3 ECTS)
- Droit du commerce international (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- Droit de l'Organisation mondiale du commerce (20h CM + séminaire 15h / 3 ECTS)
- Langue (20h / 1.5 ECTS) :
 - o Au Vietnam : langue française pour les étudiants non francophones et langue vietnamienne pour les étudiants francophones ;
 - o Au Cambodge : langue française pour les étudiants non francophones et langue khmère pour les étudiants francophones.

Chaque matière est évaluée par un oral ou un écrit noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

Politique des stages :

Stage pratique obligatoire de deux mois qui se déroule entre février et juin.

Langues :

La formation s'adresse à des francophones.

L'enseignement se déroule principalement en langue française et en langue vietnamienne.

Un enseignement de langue française (20h) est dispensé aux étudiants vietnamiens. Inversement un enseignement de langue vietnamienne (20h) est dispensé aux étudiants français.

2^{ème} ANNEE (60 ECTS)

SEMESTRE 1 (40 ECTS)

5 matières obligatoires :

- Droit pénal des affaires - 8 ECTS
- Droit bancaire - 8 ECTS
- Droit de l'arbitrage ou contentieux international - 8 ECTS
- Droit social international (professeur vietnamien ou cambodgien) - 8 ECTS
- Droit fiscal des affaires ou droit fiscal international - 8 ECTS

Chaque matière se compose de 20h de CM et 15h de séminaire.

Evaluation :

- Droit pénal des affaires, épreuve écrite de 4h notée sur 20 (coefficient 2)
- Droit bancaire, épreuve écrite de 4h notée sur 20 (coefficient 2)
- Droit de l'arbitrage ou contentieux international, épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2)
- Droit social international, épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2)
- Droit fiscal des affaires ou droit fiscal international, épreuve orale notée sur 20 (coefficient 2)

SEMESTRE 2 (20 ECTS)

Branche professionnelle : Stage professionnel (8 semaines) avec rédaction d'un rapport de stage (35h).

Rédaction d'un rapport de stage noté sur 20 (coefficient 4).

Branche recherche : Rédaction d'un mémoire de recherche (35h).

Rédaction d'un mémoire de recherche noté sur 20 (coefficient 4).

Règles spécifiques

Une note inférieure à 6/20 à une épreuve écrite, au rapport de stage ou au mémoire de recherche est éliminatoire sur décision contraire du jury.

Une absence injustifiée à une seule épreuve entraîne l'ajournement.

Parcours Droit français et droit hongrois

1^{ère} ANNEE (60 ECTS)

Enseignements en langue française (196 heures) :

Introduction au droit **français et européen** (20h de cours) :

- Sources du droit français
- Sources du droit communautaire
- Sources du droit européen non communautaire

Principes de Droit des obligations civil (20h de cours) :

- Les personnes
- Les obligations
- Les contrats

Principes de Droit administratif (20h de cours) :

- Les acteurs
- Les contrats
- Les responsabilités

Principes de Droit de l'entreprise français et européen des affaires (20h de cours) :

- Organisation de l'entreprise
- Activité de l'entreprise
- Traitement des difficultés de l'entreprise

Les cours magistraux dispensés par les enseignants français font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de trois heures. Les candidats ont le choix, pour chaque matière, entre deux sujets. Chacune de ces épreuves est notée sur 20 (coefficient 1).

Les étudiants doivent obtenir à l'ensemble des enseignements juridiques en langue française une note moyenne au moins égale à 10/20.

40 heures de travaux dirigés relatifs aux enseignements magistraux ci-dessus sont assurés par des intervenants locaux (cabinets d'avocats etc...) **sur les enseignements magistraux ci-dessus.**

76 heures de français juridique assurés par l'Université Eötvös Lorand.

Les enseignements magistraux dispensés par les enseignants de l'Université Paris-Panthéon-Assas font l'objet d'épreuves écrites d'une durée de trois heures. Chacune de ces épreuves est notée sur 10 (coefficient 1). Le français juridique fait l'objet d'une épreuve notée sur 10. Les étudiants doivent obtenir à l'ensemble des enseignements juridiques en langue française une note moyenne au moins égale à 5/10.

Enseignements en langue hongroise (195 heures) :

Droit financier 1-2 (60 h) :

Droit financier général, droit comptable, politique monétaire et la Banque nationale de Hongrie, Système européen des banques centrales, marchés financiers, finances publiques, finances locales, droit fiscal général, impôts, TVA, droits d'enregistrement, droits douaniers, droit financier international.

Droit des sociétés commerciales (droit civil 5 - 45 h),

Droit international privé 1-2 (60 h),

Droit des conflits internationaux privés, compétences, application de la loi étrangère, statut personnel, succession, droit des biens, droit des obligations, commerce international, GATT, OMC, droit international de la propriété intellectuelle, vente internationale, transport

~~international, paiements internationaux, contentieux commerciaux internationaux, arbitrage et commerce international.~~

Procédures civiles extra contentieuses (30 h).

~~Procédures en cas d'absence et disparition, redressement et liquidation judiciaire, procédures en matière de propriété industrielle, exécution forcée, registre du commerce, succession.~~

Les étudiants suivent en outre obligatoirement 5 cours préparant les examens finaux de l'État hongrois (durée totale : **100h**). ~~Ces 5 cours ne sont pas sanctionnés par des examens.~~

~~Pour les enseignements en langue hongroise, les étudiants subissent les examens selon les conditions en vigueur à l'Université Eötvös Lorand de Budapest.~~

~~Un barème de conversion des notes sera établi pour les notes obtenues par les étudiants dans les enseignements hongrois.~~

~~Volume horaire de la formation : 491 heures.~~

REGLEMENT DES ETUDES ET DES EXAMENS

Règles spécifiques

Héritier du diplôme d'université de droit français et européen, puis d'une maîtrise en droit mention Droit (option droit hongrois), le Master Droit, Parcours Droit français et droit hongrois est une formation implantée au sein de l'Université ELTE de Budapest où les cours y sont exclusivement dispensés. La formation est constituée d'un volet d'enseignements de droit français dispensés en langue française par des professeurs de l'Université Paris-Panthéon-Assas et d'un volet d'enseignements de droit hongrois en langue hongroise.

Seuls les étudiants qui, après avoir réussi l'examen national hongrois, auront obtenu le diplôme national hongrois de droit « Doctor iuris » (sanctionnant 5 années d'études générales de droit, équivalent à la maîtrise française) pourront obtenir la maîtrise en droit parcours droit français et droit hongrois.

Conditions d'accès, publics concernés :

Le M1Droit parcours droit français et droit hongrois est ouvert uniquement aux étudiants qui sont inscrits et suivent les enseignements au sein de l'établissement partenaire.

Les étudiants sont recrutés uniquement par l'Université ELTE de Budapest.

Un minimum de 10 étudiants inscrits est requis pour l'ouverture de la formation.

La formation est ouverte prioritairement aux étudiants hongrois ayant obtenu leur 3^e année d'études de droit. Ils suivront les enseignements ci-après durant leur 4^e et 5^e années d'études.

A l'issue de la 5^e année d'études, s'ils réussissent l'examen national hongrois et s'ils obtiennent le diplôme « Doctor iuris », ils pourront se voir délivrer, après avoir complété avec succès les deux années de la formation en droit français et droit hongrois, la maîtrise en droit parcours droit français et droit hongrois.

Par ailleurs, les étudiants hongrois ayant complété avec succès la 4^e année d'études de droit peuvent également postuler à la formation proposée. Ils suivront les enseignements ci-après durant leur 5^e et 6^e années d'études. A l'issue de la 5^e année d'études ils devront réussir l'examen national hongrois et obtenir le diplôme « Doctor iuris ». Ils pourront se voir délivrer, après avoir

complété avec succès les deux années de la formation en droit français et droit hongrois, la maîtrise en droit parcours droit français et droit hongrois.

Organisation des enseignements :

Les étudiants suivront, répartis sur 2 années, des enseignements magistraux de droit français dispensés en langue française par des enseignants de l'Université Paris-Panthéon-Assas, des enseignements de français juridique assurés par l'Université Eötvös Loránd, des travaux dirigés sur les enseignements magistraux assurés par des intervenants locaux, ainsi que les matières obligatoires du cursus juridique hongrois (cours et travaux dirigés). Les étudiants suivront en outre obligatoirement 5 cours préparant les examens finaux de l'État hongrois.

Règlement des études et des examens :

Article 1 : La présence des étudiants aux cours et travaux dirigés est obligatoire. Toute absence injustifiée peut entraîner l'interdiction de se présenter aux examens correspondants.

Article 2 : Il n'y a qu'une session d'examen. Sa date est communiquée aux étudiants au moins un mois à l'avance.

Article 3 : Les enseignements de M1 Droit parcours droit français et droit hongrois sont répartis sur deux années qui doivent être suivies sans interruption.

Article 4 : Exceptionnellement, et seulement en cas de force majeure, une dérogation aux règles ci-dessus pourra être accordée par décision commune des responsables hongrois et français. Elle devra être sollicitée par écrit et être accompagnée de justifications pertinentes (certificats médicaux, etc.). Elle ne sera accordée que par écrit.

Article 5 : Si un étudiant ne se présente pas aux examens sans pouvoir ensuite établir l'existence d'un cas de force majeure, il est présumé avoir abandonné le cursus.

Article 6 : Les enseignements magistraux dispensés en langue française par les enseignants de l'Université Paris-Panthéon-Assas font l'objet d'épreuve écrite d'une durée de 3 heures. Chacune des épreuves est notée sur 10. Le français juridique fait l'objet d'une épreuve notée sur 10.

Article 7 : Pour les enseignements en langue hongroise, les étudiants subissent les examens selon les conditions en vigueur à l'Université Eötvös Loránd de Budapest.

Article 8 : Les étudiants doivent obtenir à l'ensemble des enseignements juridiques en langue française une note moyenne au moins égale à 05/10. Un barème de reconversion des notes sera établi pour les notes obtenues par les étudiants dans les enseignements en langue hongroise.

Article 9 : Pour les épreuves écrites, les étudiants disposent, le cas échéant, des documents qui leur sont distribués en même temps que les sujets d'examen. En l'absence d'autorisation expresse de l'enseignant responsable de la matière, est interdit tout ouvrage, recueil ou document, support d'information, de traitement de l'information ou de communication (calculatrice programmable, outil informatique, etc.). L'usage de tout ouvrage, recueil ou document portant des annotations personnelles est interdit. Toute fraude ou tentative de fraude est passible de poursuites disciplinaires.

Article 10 : L'étudiant est reçu à chacune des années d'études s'il a obtenu une note moyenne au moins égale à 5 sur 10 à l'ensemble des enseignements.

La note résultant de cette moyenne permet de déterminer la mention attribuée (5 sur 10 : passable ; 6,5 sur 10: assez bien ; 7,5 sur 10: bien ; 8,5 sur 10: très bien).

Article 11 : La maîtrise en droit parcours droit français et droit hongrois sera délivrée uniquement aux étudiants qui auront obtenu le « Doctor iuris », diplôme national hongrois qui sanctionne 5 années d'études universitaires et qui est équivalent au Master français.

Les notes obtenues aux enseignements français du diplôme pourront être conservées au maximum pendant deux ans. Cependant, la date de délivrance du diplôme français sera celle de l'année de réussite aux examens des enseignements français.

Article 12 : L'étudiant une fois admis ne peut se représenter aux mêmes épreuves.

Article 13 : Les étudiants de cette formation peuvent participer à un programme d'échange Erasmus uniquement au sein de l'Université Paris-Panthéon-Assas et seulement après avoir réussi leur première année de maîtrise. Le séjour durant la deuxième année de la formation peut s'effectuer soit pour un semestre soit pour l'année.

Les étudiants participant à ce programme d'échange pourront valider par équivalence un cours parmi les enseignements français de la 2e année de maîtrise, parcours droit français et droit hongrois, pour un séjour d'un semestre et deux cours parmi les enseignements français pour un séjour à l'année. Un jury français, présidé par le responsable du diplôme, délibère sur la note donnée à chaque cours qui sera validé en fonction des résultats obtenus à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

**DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ETUDIANTS ALLEMANDS DU PROGRAMME BERMUPA
RECRUTES PAR L'UNIVERSITE HUMBOLDT BERLIN ET LUDWIG-MAXIMILIAN DE
MUNICH (1^{ERE} ANNEE DE MASTER)**

Les étudiants allemands du programme BerMuPa sont inscrits dans l'une des mentions et parcours de master suivants :

- Master Droit des affaires Parcours Droit des affaires
- Master Droit des affaires Parcours Droit des affaires et droit fiscal
- Master Droit des affaires Parcours Droit des affaires et management
- Master Droit des affaires Parcours Droit des affaires internationales
- Master Droit des affaires Parcours Droit européen des affaires et de la concurrence
- Master Droit des affaires Parcours Techniques de restructuration des entreprises en difficulté
- Master Droit européen Parcours Droit et contentieux de l'Union Européenne
- Master Droit européen Parcours Droit européen du marché et de la régulation
- Master Droit international Parcours Administration internationale
- Master Droit international Parcours Droit comparé des affaires
- Master Droit international Parcours Droit international économique
- Master Droit international Parcours Droit international privé et du commerce international
- Master Droit international Parcours Droit international public
- Master Droit pénal et sciences criminelles Parcours Criminologie
- Master Droit pénal et sciences criminelles Parcours Droit pénal et procédure pénale
- Master Droit privé Parcours Ingénierie contractuelle - droit civil économique
- Master Droit privé Parcours Contentieux international privé
- Master Droit privé Parcours Droit des personnes et des familles
- Master Droit privé Parcours Droit privé général
- Master Droit privé Parcours Histoire du droit
- Master Droit public Parcours Droit et stratégies de la sécurité
- Master Droit public Parcours Droit public approfondi
- Master Droit public Parcours Droit public de l'économie
- Master Droit public Parcours Droit sanitaire et social
- Master Droit public Parcours Histoire du droit
- Master Droit public Parcours Philosophie du droit et droit politique
- Master Droit public Parcours Sécurité et défense
- Master Droit public Parcours Vie publique et relations institutionnelles
- Master Droit social Parcours Droit et pratique des relations de travail
- Master Droit social Parcours Droit social général
- Master Droit social Parcours Protection sociale et Rémunérations
- Master Justice, procès et procédures Parcours Justice, procès et procédures - Spécialité Contentieux, arbitrage et modes amiables de résolution des différends
- Master Justice, procès et procédures Parcours Justice, procès et procédures - Spécialité Justice et droit du procès
- Master Justice, procès et procédures Parcours Justice, procès et procédures - Spécialité Communication juridique, sociologie du droit et de la justice

- Master Droit de l'économie parcours Droit de l'économie
- Master Droit du marché et du patrimoine artistiques

Au 1^{er} semestre, ils suivent les enseignements et passent les examens selon le règlement en vigueur de la mention et du parcours choisis. Ils retournent ensuite en Allemagne pour passer le 1^{er} examen d'État allemand. La note obtenue au 1^{er} examen d'État est convertie selon le barème en vigueur à Panthéon-Assas et prise en compte au titre du 2^e semestre selon la même procédure que la validation des programmes d'échange.

Le diplôme délivré est la maîtrise de la mention et du parcours choisis.

Le programme BerMuPa se termine en 1^{re} année de master pour les étudiants allemands des établissements partenaires. Ils ne peuvent prétendre à une 2^e année de master à Panthéon-Assas.

Points Bonus :

Dans le cadre de l'UEC1, est créée une option « Séminaire franco-allemand » réservée aux étudiants allemands du programme BerMuPa et inscrits en master 1 à Panthéon-Assas. Cette option permet aux étudiants d'obtenir entre 0 et 3 points supplémentaires, en fonction de la note obtenue au séminaire, et selon le barème suivant :

Note allemande	Note française correspondante (selon le barème applicable dans le cadre du programme BerMuPa)	Point(s) supplémentaire(s)
0 à 3 (<i>ungenügend/mangelhaft</i>)	<10	0
4 à 6 (<i>ausreichend</i>)	10 à 10,75	0,5
7 à 9 (<i>befriedigend</i>)	11 à 12	1
10 à 12 (<i>vollbefriedigend</i>)	13 à 14	2
13 à 18 (<i>gut/sehr gut</i>)	15 à 20	3

BACHELOR RELATIONS INTERNATIONALES/INTERNATIONAL AFFAIRS

Réduction du volume horaire de la 1^{ère} année en raison de la suppression des TD dans la matière « Histoire des relations internationales ». Le nombre d'étudiants par TD dans les 3 années est fixé à 20

1^{ÈRE} ANNÉE

Ancienne version

COMPETENCES	Matières	Langue d'instruction	Enseignant.e	Type de cours	heures	S1	S2	ECTS	S12	S22	
Environnement et contexte internationaux	ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL										
	Global Politics	Anglais	ISIT	CM + TD	39	1		3	Partiel		
	Introduction aux relations internationales (grand amph)	Français	ASSAS	CM + TD	51	1		2	Partiel		
	Histoire des relations internationales	Français	ASSAS	CM + TD	39		1	2		Partiel	
	DIPLOMACY AND PEACE	Anglais	ISIT	CM	18	1		2	Partiel		
	Introduction to Human Rights - Global Perspective	Anglais	ISIT	CM	18		1	2		Partiel	
	TOTAL HEURES				165						
Environnement International des Entreprises & Organisations	Introduction à l'Économie	Français	Assas	CM + TD	39	1		2	Partiel		
	Gestion de Projet I	Français	ISIT	TD	18		1	3		CC	
	Éthique de l'économie et de la finance internationale	Français	ISIT	CM	18	1		2		CC	
	Les Religions dans le Monde	Français	ISIT	CM	18		1	2		CC	
TOTAL HEURES				93							
Comprendre et maîtriser le Droit	DROIT ET SCIENCE POLITIQUE										
	Introduction au droit public	Français	Assas	CM + TD	39	1		3	Partiel		
	Introduction au droit international public	Français	Assas	CM + TD	39		1	2	Partiel		
	Introduction au droit comparé	Français	ASSAS	CM + TD	39	1		3			
	Introduction à la science politique	Français	Assas	CM et TD	39		1				
TOTAL HEURES				78							
Maîtriser la communication multilingue et interculturelle	LANGUES & COMMUNICATION										
	Communication écrite en français	Français	ISIT	TD	18	1		3	CC		
	Communication écrite en anglais	Anglais	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	Communication écrite LV2	Langue C	ISIT	TD	18	1		3	CC	CC	
	Communication orale en français	Français	ISIT	TD	18		1	3	CC	CC	
	Communication orale en anglais	Anglais	ISIT	TD	18		1	3	CC	CC	
	Communication orale en LV2	Langue C	ISIT	TD	18		1	3	CC	CC	
TOTAL HEURES				108							
COURS D'OUVERTURE PROPOSÉ PAR ASSAS											
					24	1	2	9			
TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)					468	11	11	55			

Nouvelle version

COMPÉTENCES	Matières	Langue d'instruction	Enseignant	Type de cours	heures	Heures CM	Heures TD	Nb groupe TD	ECTS	S12	S22	Coeff	Modalités Evaluat
SEMESTRE 1													
Environnement International et contextes internationaux	ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL												
	Histoire des Relations Internationales	Français	ASSAS	CM	24	24			4		Partiel	2	CM écrit 3h
	Introduction to Human Rights - Global Perspective	Anglais	ISIT	CM	18	18			2		Partiel		
	Diplomacy & Peace	Anglais	ISIT	CM	18	18			2	Partiel			
	TOTAL HEURES				60	60	0		8			8	
Environnement International des Organisations	ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS												
	Introduction à l'Economie	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	2	4	Partiel		2	CM : écrit 3h TD : CC
	Ethique de l'Economie et de la Finance Internationale	Français	ISIT	CM	18	18			2	CC		1	
	TOTAL HEURES				57	42	15		6			6	
Compétence et maîtriser le Droit & la Science Politique	DROIT												
	Introduction au Droit Public	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	2	4	Partiel		2	CM : écrit 3h TD : CC
	Introduction au Droit Comparé	Français	ASSAS	CM	18	18			4	Partiel		1	Oral ou écrit 1h30
	Problèmes économiques contemporains OU Histoire politique des XXe et XXIe siècles (mutualisé avec la Licence)	Français	Assas	CM	30	30			3	partiel		1	Oral ou écrit 1h30
	TOTAL HEURES				87	72	15		11			11	
Maîtriser la communication et l'interculturalité	LANGUES & COMMUNICATION												
	Convaincre à l'écrit	Français	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	Efficace communication	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	Communication écrite en 2ème langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	TOTAL HEURES				54	0	54		6			6	
SEMESTRE 2													
Environnement International et contextes internationaux	ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL												
	Relations Internationales (mutualisé avec la Licence de science politique)	Français	ASSAS	CM + TD	51	36	15	2	5		Partiel	2	CM : écrit 3h TD : CC
	Global Politics & Society	Anglais	ISIT	CM + TD	51	36	15	2	5	Partiel		1	
	TOTAL HEURES				102	72	30		10			10	
Environnement International des Entreprises & Organisations	ECOSYSTEME DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS												
	Gestion de Projet I	Français	ISIT	CM + TD	12		12		2		CC		
	Histoire des Religions dans le Monde	Français	ISIT	CM	24	24			3		CC		
	TOTAL HEURES				36	24	12		5			5	
Compétence et maîtriser le Droit & la Science Politique	DROIT												
	Introduction au Droit Public International	Français	ASSAS	CM + TD	39	24	15	2	4		partiel	2	CM : écrit 3h TD : CC
	Introduction à la Science Politique (mutualisé avec la Licence de science politique)	Français	ASSAS	CM	36	36			4		partiel	1	Oral ou écrit 1h30
	TOTAL HEURES				75	60	15		8			8	
Maîtriser la communication et l'interculturalité	LANGUES & COMMUNICATION												
	Prise de parole professionnelle	Français	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	Persuade & influence your audience	Anglais	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	Prise de parole en public en 2ème langue étrangère	Langue C	ISIT	TD	18		18	2	2	CC			
	TOTAL HEURES				54	0	54		6			6	
	TOTAL HEURES (AVEC LANGUES)				525				60				
							TOTAL ECTS		60				

RÈGLEMENTATION SUR LES RÉORIENTATIONS INTERNES ENTRE LA 1^{ÈRE} ET LA 2^E ANNÉE DE LICENCE (DITE « PASSERELLES »)

Adaptation aux nouvelles maquettes

Les étudiants de l'Université Paris-Panthéon-Assas ont la possibilité de changer de filière entre la première et la deuxième année de licence grâce à un aménagement appelé « passerelle » défini ci-après.

Article 1 - Passerelle vers la 2^{ème} année de licence en droit

Les étudiants ayant validé la 1^{ère} année de licence en science politique, en économie-gestion ou en information-communication devront suivre, outre les enseignements propres à leur 2^{ème} année de licence en Droit, des travaux dirigés de 1^{ère} année de licence en droit, désignés ci-après suivant la licence d'origine :

Licence d'origine	Liste des TD à suivre	
	Semestre 1	Semestre 2
1 ^{ère} année de licence en science politique	Introduction à l'étude du droit et du droit civil	Droit des personnes et des biens
1 ^{ère} année de licence en économie-gestion	Introduction à l'étude du droit et du droit civil Droit constitutionnel 1	Droit des personnes et des biens Droit constitutionnel 2
1 ^{ère} année de licence en information communication	Introduction à l'étude du droit et du droit civil Droit constitutionnel 1	Droit des personnes et des biens Droit constitutionnel 2

Ces travaux dirigés feront l'objet d'un contrôle continu obligatoire donnant lieu chacun à une note sur 20 (coefficient 1).

Pour passer en 3^{ème} année de Licence en droit les étudiants devront, outre valider la 2^{ème} année de licence, valider les TD de 1^{ère} année avec une note de 10/20 à chaque TD. Les notes de TD en dette de 1^{ère} année ne sont pas comptabilisées au titre de la 2^{ème} année.

Article 2 : Passerelle vers la 2^{ème} année de licence en économie-gestion

Les étudiants ayant validé la 1^{ère} année de licence en droit, en science politique ou en information-communication devront suivre, outre les enseignements propres à leur 2^{ème} année de licence, les travaux dirigés de 1^{ère} année de licence en économie-gestion, désignés ci-après :

1er semestre :

- Macroéconomie 1 : long terme
- Mathématiques 1
- Statistiques 1

2ème semestre :

- Macroéconomie 2 : court terme
- Mathématiques 2
- Statistiques 2

Ces travaux dirigés feront l'objet d'un contrôle continu obligatoire donnant lieu chacun à une note sur 20 (coefficient 1).

Pour passer en 3^{ème} année de Licence en économie-gestion les étudiants devront, outre valider la 2^{ème} année de licence, valider les TD de 1^{ère} année avec une note de 10/20 à chaque TD. Les notes de TD en dette de 1^{ère} année ne sont pas comptabilisées au titre de la 2^{ème} année.

Article 3 - Passerelle vers la 2^{ème} année de licence en information-communication

Les étudiants ayant validé la 1^{ère} année de licence en droit, en science politique ou en économie-gestion peuvent demander à intégrer la 2^{ème} année de licence en information-communication. Les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers.

En cas d'accord, les étudiants admis en passerelle devront suivre, outre les enseignements propres à leur 2^{ème} année de licence, les quatre cours magistraux (sans TD) dispensés dans les UE fondamentaux de 1^{ère} année de licence en information-communication, désignés ci-après :

1er semestre :

- Introduction aux médias et au journalisme
- Introduction aux sciences de l'information et de la communication

2^{ème} semestre

- Histoire des technologies de communication
- Introduction à la Sémiologie

Ces cours magistraux feront l'objet d'un examen écrit obligatoire donnant lieu chacun à une note sur 20 (coefficient 2).

Pour passer en 3^{ème} année de Licence en information-communication les étudiants devront, outre valider la 2^{ème} année de licence, valider les CM de 1^{ère} année avec une note de 10/20 à chaque CM. Les notes de CM en dette de 1^{ère} année ne sont pas comptabilisées au titre de la 2^{ème} année.

Article 4 - Passerelle vers la 2^{ème} année de licence en science politique

Les étudiants ayant validé la 1^{ère} année de licence en droit, en économie-gestion ou en information-communication devront suivre, outre les enseignements propres à leur 2^{ème} année de licence en science politique, des travaux dirigés de 1^{ère} année de licence en science politique, désignés ci-après suivant la licence d'origine :

Licence d'origine	Liste des TD à suivre	
	Semestre 1	Semestre 2
1 ^{ère} année de licence en droit	Science politique	Relations internationales
1 ^{ère} année de licence en économie-gestion	Science politique Droit constitutionnel 1	Relations internationales Droit constitutionnel 2
1 ^{ère} année de licence en information communication	Science politique Droit constitutionnel 1	Relations internationales Droit constitutionnel 2

Ces travaux dirigés feront l'objet d'un contrôle continu obligatoire donnant lieu chacun à une note sur 20 (coefficient 1).

Pour passer en 3^{ème} année de Licence en science politique les étudiants devront, outre valider la 2^{ème} année de licence, valider les TD de 1^{ère} année avec une note de 10/20 à chaque TD. Les notes de TD en dette de 1^{ère} année ne sont pas comptabilisées au titre de la 2^{ème} année.

**HARMONISATION DES MODALITÉS D'EXAMENS DE TD DE LANGUES OBLIGATOIRES DE L1
ET M1 (TOUTES LES MENTIONS DE LICENCE, Y COMPRIS LES DOUBLES LICENCES, ET DE
MASTER)**

Dans le but d'uniformiser les modalités d'évaluation des langues obligatoires au sein du cursus de Licence dans toutes les filières, tout en assurant une progression dans l'évaluation, il est proposé de modifier les modalités d'évaluation des langues obligatoires en 1ère année de Licence. Il s'agirait d'adopter celles appliquées en Licence de Droit, à savoir une évaluation annuelle systématique des travaux dirigés (TD) de langues obligatoires par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

En 2ème et 3ème année, une double évaluation sera maintenue, combinant une note de contrôle continu notée sur 20 (coefficient 1) et une épreuve orale ou écrite de 1h30 notée sur 20 (coefficient 1).

Pour ce qui concerne l'évaluation des TD de langue obligatoire en 1ère année de Master, celle-ci sera systématiquement réalisée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1), facilitant l'intégration des étudiants ayant obtenu leur Licence dans une autre université, dont nous constatons parfois un niveau de langue inférieur à celui de nos étudiants.

CONDITIONS TRANSFERTS L2 ET L3

Évolution des critères

Cette procédure concerne les étudiants issus d'une autre université française (ou de l'Institut Catholique) qui souhaitent poursuivre des études à l'Université Paris-Panthéon-Assas dans la même mention de licence (L2 ou L3 de droit, science politique, économie-gestion, information-communication).

Règlement actuel	Proposition de modification
<p>Droit et science politique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé. - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 14/20 au moins. <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p>	<p>Droit et science politique</p> <p>Condition d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé. - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 14/20 au moins. <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p> <p>Condition d'admission :</p> <p>Les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers admissibles dans la limite de 60 places en L2 et en L3.</p> <p>Nb : En licence numérique, les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers admissibles.</p>
<p>Economie-gestion et Information-communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé. 	<p>Economie-gestion</p> <p>Condition d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé.

<ul style="list-style-type: none"> - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 12/20 au moins. - Pour l'inscription en L3 il faut justifier de très bons résultats en macro-économie, micro-économie, mathématiques et statistiques <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p> <p>NB : Concernant Les candidatures en L3 de licence économie-gestion parcours analyse économique et les candidatures en L2 et L3 info-com, les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Pour une inscription en L2 et en L3 parcours Entreprises et Marchés, Parcours Economie Internationale et Parcours Monnaie et Finance : avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 14/20 au moins. <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p> <p>Condition d'admission :</p> <p>Les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers admissibles.</p>
	<p>Information-communication</p> <p>Condition d'admissibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé. - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 12/20 au moins. <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p> <p>NB : Les décisions d'admission seront prononcées au cas par cas par la commission pédagogique après examen des dossiers admissibles.</p>
<p>Double cursus droit/histoire, droit/histoire de l'art et droit/économie-gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut être inscrit dans les 2 cursus et avoir validé les 2 L1 pour une inscription en L2, les 2 L2 pour une inscription en L3. 	<p>Double cursus droit/histoire, droit/histoire de l'art et droit/économie-gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut être inscrit dans les 2 cursus et avoir validé les 2 L1 pour une inscription en L2, les 2 L2 pour une inscription en L3.

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé. - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 14/20 au moins. <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p> <p>NB : Un entretien (15-20 mn) est prévu pour les étudiants dont les dossiers auront été présélectionnés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas avoir redoublé. - Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études en première session d'examens. - Avoir une moyenne générale cumulée (L1 pour l'inscription en L2, L1 et L2 pour une inscription en L3) de 14/20 au moins. <p>Important : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.</p> <p>NB : Un entretien (15-20 mn) est prévu pour les étudiants dont les dossiers auront été présélectionnés.</p>
<p>Gestion (L2 par apprentissage uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir obtenu la première année de licence de Gestion <p>NB : Les candidats passeront un entretien au cours duquel seront évaluées l'adéquation de leur profil avec la L2 ainsi que leurs motivations.</p>	<p>Gestion (L2 par apprentissage uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir obtenu la première année de licence de Gestion <p>NB : Les candidats passeront un entretien au cours duquel seront évaluées l'adéquation de leur profil avec la L2 ainsi que leurs motivations.</p>